

**REPOBLIKAN'I MADASIKARA**  
**Fahafahana - Tanindrazana - Fandrosoana**

**MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**PROJET MADIO II**

**L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE**  
**DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO**

**Premiers résultats de l'enquête emploi 1999.**

**Premier trimestre 1999**

**Novembre 1999**

**Adresse :**

Projet MADIO II, Institut National de la Statistique, Bureau 308  
B.P. 485, Anosy - Antananarivo 101, Madagascar  
Tel : 22 258-32, 22 274-18, 645-84 ; Fax : 22 332-50

## AVANT-PROPOS

Les résultats d'enquêtes présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

### **1.- Un double objectif : l'analyse du fonctionnement du marché du travail et le suivi des conditions d'activité des ménages.**

Depuis quelques années, Madagascar s'est engagé dans un double processus de transition : transition économique vers l'économie de marché, transition politique vers la démocratie représentative. Le suivi en temps réel de la situation économique est un impératif pour mesurer l'impact des réformes et procéder aux ajustements le cas échéant. La modernisation de Madagascar ne peut faire l'économie d'un passage à la société de l'information, accessible à tous les citoyens.

Dans ce contexte, le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du Ministère des Finances et de l'Economie, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours et sur les perspectives à moyen terme de Madagascar. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement du marché du travail à la crise passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates.

La série d'enquêtes réalisées par le projet MADIO vise à permettre le suivi des conditions d'activité des ménages et du fonctionnement du marché du travail dans le temps. En effet, dans un pays où le facteur le plus abondant est justement le travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'informations statistiques. L'enquête dont nous présentons ici les résultats, se propose de combler cette lacune en se limitant dans un premier temps au marché du travail de la capitale.

En 1995, le projet MADIO réalisait et publiait une première série de trois enquêtes, tirée de la méthodologie de l'enquête 1-2-3, portant respectivement sur le marché du travail (phase 1), les unités de production informelles (phase 2) et la consommation des ménages (phase 3). Depuis 1995, l'enquête-emploi a été reconduite chaque année avec succès (1996, 1997, 1998 et 1999). Ainsi, Madagascar dispose d'un instrument pérenne qui permet de suivre, en temps réel, l'évolution des principaux paramètres du marché du travail. Il convient de noter que Madagascar est un des rares pays d'Afrique sub-saharienne à bénéficier d'une enquête de ce type, qui rappelons-le est l'un des piliers de l'information économique sur les ménages dans la plupart des pays du monde. La présente publication reprend le plan des années précédentes. Elle porte sur la structure du marché du travail en 1999, et sur les éléments essentiels de sa dynamique temporelle (1995-1999).

### **2.- Une collaboration exemplaire entre unités de l'INSTAT, pour la mise en place d'un système d'informations économiques national de qualité.**

Pour renforcer le système d'informations statistiques, notamment sur les ménages, il a été convenu, qu'une enquête sur l'emploi, serait reconduite chaque année. Celle-ci portera dans un premier temps sur l'agglomération d'Antananarivo, en attendant qu'elle soit étendue à d'autres zones du pays. Dans la reconduction du Projet MADIO pour 3 années supplémentaires (1999 - 2001), l'INSTAT a pris en considération l'enquête emploi comme faisant parti de ses activités. Rappelons que le plein emploi, à l'instar de la croissance, de la maîtrise des prix et des comptes extérieurs forment les quatre éléments que les macro-économistes ont coutume d'appeler le « carré magique ». Ce diagnostic doit donc donner des éléments aux autorités pour agir sur ce front.

Pendant la première vie de MADIO, entre 95 et 98, l'objectif était de transférer la méthodologie à l'INSTAT. Depuis cette année, une mutation qui profite particulièrement à l'INSTAT vient d'avoir lieu. Désormais, le Projet MADIO est considéré comme une entité à part entière de l'INSTAT. Sa dénomination est le Service des Etudes. A ce titre, il doit porter appui à l'INSTAT notamment pour la réussite des missions des services publics dévolues à MADIO. Une forme de collaboration horizontale est donc établie pour l'enquête emploi. Deux services de l'INSTAT travaillent de concert pour mener à bien cette opération. Le service des études et le service « Emploi et Revenu », dont le chef **Faly RAKOTOMANANA, est le premier responsable de l'enquête.**

### 3.- La réussite de l'opération, et la préparation du futur

L'opération innovante à ses débuts en 1995, est actuellement routinisée. Le Projet MADIO, dans son souci d'assurer la pérennité de la mission, et de pouvoir disposer toujours d'un personnel maîtrisant entièrement la méthodologie, a associé à la conduite de l'enquête les deux statisticiens économistes, ayant rejoint le Projet après l'édition de 98 de l'enquête. Comme leurs collègues aînés, ceux-ci ont fait leur preuve. La sécurisation de l'enquête emploi ne connaîtra donc pas un problème de compétence. La pérennité de cette mission publique reposera plutôt sur une volonté des autorités malagasy de prendre en charge le budget de l'opération au-delà de l'horizon 2001, lorsque les bailleurs de fonds cesseront de financer le Projet MADIO II.

Comme à l'accoutumée, l'analyse des premiers résultats est assurée par les cadres de MADIO qui ont participé à la collecte, ainsi, la maîtrise de l'opération est totale. Elle s'étend de la phase préliminaire, en passant par l'étape informatique de la saisie et de l'apurement des données, à la valorisation des informations collectées. Les premiers résultats, ayant déjà fait l'objet d'une présentation officielle au public, dans le cadre d'un rendez-vous annuel, ont été rédigés par **Josiane RARIVOARIVELOMANANA, Haja ANDRIANJAKA, Faly RAKOTOMANANA, et Eric RAMILISON**. Ils seront suivis d'analyses thématiques spécifiques.

L'enquête emploi 1999 vient compléter et actualiser le gros investissement de l'INSTAT et du projet MADIO en matière d'informations statistiques sur les ménages : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1993, Enquête Permanente auprès des ménages 1993/94, Enquête MICS 1995, Enquête 1-2-3 1995, les Enquêtes Emploi 1996 et 1997, Enquête Nationale Démographique et de Santé 1997, Enquête Prioritaire 1997, Enquête Santé-Education-Transfert 1997, Enquête 1-2-3 1998.

### 4.- Financement et remerciements.

L'édition de 1999 de l'enquête emploi a bénéficié de deux types de financement Français ; le premier relatif aux reliquats des crédits de MADIO I, par le Ministère Français de la Coopération, a permis d'accomplir les phases préliminaires de l'enquête, alors que la suite de l'opération, en l'occurrence la rédaction des premiers résultats et la reproduction du rapport y afférent ont fait l'objet d'une convention particulière entre le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) et l'INSTAT.

Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles, et surtout **l'ensemble des 3 000 ménages qui ont répondu à cette enquête** ; notamment les plus démunis d'entre eux, qui ont accepté de distraire quelques moments d'un temps précieux, le plus souvent consacré à la recherche d'activités économiques susceptibles de leur procurer des conditions de vie décentes et dignes. Nous espérons que ces instants offerts gratuitement contribueront, à travers l'utilisation des résultats de ce travail, à œuvrer dans le sens de ces objectifs légitimes.

**RAMILISON Eric Norbert**  
**Service des Etudes de l'INSTAT- PROJET MADIO II**

#### Liste des cadres de l'enquête emploi 1999

Responsable : RAKOTOMANANA Faly (INSTAT, MADIO)

<u>ANDRIANJAKA Nirina Haja</u> (MADIO)	<u>RARIVOARIVELOMANANA Josiane</u> (MADIO)
ANDRIANASOLO Faralainavalona (INSTAT, saisie)	GERMAIN (Consultant, collecte)
RABEARISOA Volahanitra (INSTAT, Saisie)	RABEMANANJARA Irène (Consultante, collecte)
RABEMANANTSOA Andry (Consultant, saisie)	RABEMIHAJA Hanitriniala (Consultant, collecte)
RAHARIHANIDRAKOTO Miarana (Consultante, collecte)	RAKOTOMALALA Oliniaina (Consultante, collecte)
RAKOTONJOHARY Claude (INSTAT, collecte)	RAMANANJANAHARY Lantsoa (Consultante, collecte)
RAMANITRARIVO Mparany (Consultant, collecte)	RAMILISON Eric (MADIO)
RANDRIAMIVALISOA David (INSTAT, saisie)	RATSIMANDRESY Rachel (Consultant, collecte)
RAVELONANDRO Dieudonné (Consultant, collecte)	RASOLONJATOVO Hanitriniaina (INSTAT, collecte)
RAZAKANTOANINA Walter (Consultant, collecte)	RAZANANAHARY Aurélie (Consultante, collecte)

# LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'AGGLOMÉRATION D'ANTANANARIVO, 1995-1999 :

## Des gains de pouvoir d'achat : une tendance à moyen terme

### RESUME

Au cours de ces trois dernières années, l'économie malgache a connu une amélioration assez significative. Différents indicateurs ont affiché des meilleurs résultats. Sur le plan macro économique, on a enregistré une croissance soutenue du PIB, une amélioration du taux de pression fiscale et une maîtrise de l'inflation. Sur le plan micro économique, l'analyse de la dynamique du marché du travail basée sur les séries d'enquête sur l'emploi dans l'agglomération d'Antananarivo entre 1995-1998 réalisées par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et le projet MADIO (dans sa première phase) a confirmé les effets positifs de cette reprise économique sur l'emploi, les conditions d'activités et les conditions de vie des ménages dans la capitale. Entre 1995 et 1998, on avait enregistré un gain substantiel de pouvoir d'achat des travailleurs de l'ordre de 34%, un net recul du sous emploi (baisse de 1 point du taux de chômage et 7 points du taux de sous emploi global) et le ralentissement du processus d'informalisation du marché du travail. La question qui s'est posée et de savoir si la situation sur le marché du travail s'améliore de façon durable et soutenue au fil du temps et qu'on n'a pas assisté à des résultats ponctuels résultant des simples phénomènes cycliques. Pour mieux apprécier les aspects conjoncturels et structurels de ces changements, la cinquième version de l'enquête emploi a été menée au cours du premier trimestre de l'année 1999.

#### *La dynamique socio-démographique : de moins en moins de migrants*

**La population de l'agglomération d'Antananarivo est estimée au nombre de 1 152 000 personnes en 1999 : soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,9% entre 1995 et 1999.** Ce taux est largement supérieur au taux d'accroissement naturel de la population malgache de l'ordre de 2,8%. Ce qui prouve toujours le pouvoir d'attraction de la capitale vis à vis des habitants des autres régions du pays. **Néanmoins, il faut noter un petit ralentissement des mouvements migratoires vers la ville d'Antananarivo pour cette année.** Si le nombre d'habitants déclarant comme migrant était de 235 000 personnes en 1998, ils ne sont plus que de 222 000 personnes en 1999. Les motifs de migration liés à recherche d'emploi et à la poursuite des études deviennent de moins en moins importants. Ce phénomène pourrait être dû à l'amélioration de la situation dans les autres régions du pays réduisant l'écart entre la capitale et les autres régions en matière d'emploi et d'infrastructure scolaire.

**La population tananarivienne a bénéficié, d'une part, de l'héritage d'une longue tradition de scolarisation caractérisant les valeurs sociales malgaches, et d'autre part de la meilleure performance du système éducatif mis en place.** Près de 85% de l'ensemble de la population tananarivienne ont fréquenté l'école et cette proportion atteint près de 97% chez les 6 ans et plus (âge théorique d'entrée à l'école primaire). Et même chez les personnes âgées, on trouve encore un taux de fréquentation scolaire assez élevé : 91% chez les 60 ans et plus et 90% chez les 75 ans et plus. Sur une longue période, on observe une lente progression de la durée de scolarité réussie accompagnée d'une réduction sensible des écarts entre hommes et femmes. Ces richesses constituent un atout majeur qu'on devrait exploiter à fond pour assurer un développement durable de Madagascar.

A l'aube du troisième millénaire, moins de 8% des tananariviens (de 18 ans et plus) savent manipuler les outils informatiques. La proportion est presque la même pour toutes les tranches d'âge. Tandis que, si on se restreint aux seuls actifs occupés, le pourcentage monte à plus de 12%. Mais la situation diffère selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle. **La maîtrise de l'informatique est plus fréquente dans le secteur public que dans le secteur privé.** Plus d'un employé sur trois a des notions sur cette technique dans l'administration et les entreprises publiques, alors qu'ils ne représentent que moins de 16% dans le secteur privé. Evidemment, l'informatique est plus répandue chez les cadres supérieurs. Plus de deux tiers des agents la maîtrisent. Cette proportion diminue à 51% chez les cadres moyens et 21% pour les agents de maîtrise.

#### *La dynamique de l'offre de travail : Retrait massif des enfants et des femmes sur le marché de travail*

En 1999, sur une population en âge de travailler (individus de 10 ans et plus) de 873 000 personnes, l'agglomération d'Antananarivo compte 505 200 actifs. Entre 1995 et 1999, le taux d'activité global est en forte baisse de plus de 5 points en passant de 63,5% en 1995 à 57,8% en 1999. Cela constitue un des facteurs qui pourra réduire sensiblement la tension sur le marché du travail dans une situation économique favorable. Il faut mentionner que les taux d'activité sont presque stables pour les tranches d'âge légales de travail (entre 20 à 60 ans), surtout chez les hommes.

Ce phénomène pourrait qualifier d'un signe positif de la situation socio-économique dans le sens où il découle de l'« assainissement » assez rapide du marché du travail. **En effet, on observe un retrait massif des enfants et adolescents en âge scolaire dans l'offre de travail.** Si en 1995, plus de 11 000 enfants âgés de 10 à 14 ans se sont insérés sur marché du travail, ils sont moins de 7 000 en 1999. Au cours de cette même période, le taux d'activité a baissé de près de 8 points pour cette catégorie. Ce qui allège de façon importante les problèmes sociaux liés au travail des enfants à Madagascar.

**Par ailleurs, le taux d'activité des femmes a fortement diminué de près de 7 points en passant de 58,5% en 1995 à 51,8% en 1999.** Dans une large mesure, ce phénomène pourrait refléter une amélioration des conditions de vie des ménages. Ainsi, pour deux cas sur trois, les femmes constituant une couche la plus vulnérable de la population due à leurs conditions de travail souvent très mauvaises se sont permis d'abandonner **volontairement** les petites activités économiques et ce pour mieux assurer leurs devoirs domestiques. Pour le reste, le retrait résulte du découragement des femmes suite au non-aboutissement des démarches effectuées dans la recherche d'un meilleur emploi ou tout simplement à un ressentiment d'incapacité à obtenir un emploi compte tenu de la qualification jugée trop faible face à une concurrence très rude des offreurs de travail et à des différentes formes de discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail. **Plus de 71 000 femmes sont concernées par cette forme de «chômage déguisé», et sont classées parmi les travailleurs «découragés».**

*...accompagné d'une réallocation plus efficace du capital humain et reformatisation du marché du travail*

En 1999, dans l'agglomération d'Antananarivo, on comptait 475 000 actifs occupés. Cette population a cru avec un rythme annuel moyen de l'ordre de 3,6% depuis les années 1995. Mais, entre ces deux dernières, ce nombre est resté pratiquement stable. **Ainsi, la réallocation plus efficace du capital humain constitue l'un des facteurs principaux qui ont contribué à l'obtention des meilleures performances de l'économie malgache au cours de ces trois dernières années.**

**Dans le secteur privé, il faut spécifier la bonne performance et la dynamique expansion de la zone franche dont l'effectif du personnel a presque triplé en quatre ans (13 000 employés en 1995 et 32 000 employés en 1999).** Seulement entre 1998 et 1999, ce secteur a créé plus de 6 000 emplois supplémentaires. Un chiffre qui confirme sa position de secteur porteur dans l'économie malgache. En revanche, pour les autres entreprises hors zone franche, la situation s'est stagnée cette année et la création d'emploi privé tant attendu suite au processus de privatisation n'a pas pu avoir lieu.

**De l'autre côté, le secteur informel, tout en restant le premier pourvoyeur d'emploi, voit son poids diminuer d'année en année.** Avec 266 000 actifs occupés, sa part a régressé de -0,8 points en une année avec une disparition de plus de 4 000 emplois, témoignant ainsi la lente récession, entamée depuis 1998, du nombre des travailleurs dans ce secteur. **Ainsi, on confirme la reformatisation du marché du travail qui a commencé en 1998.**

*Des gains de pouvoir d'achat : une tendance à moyen terme*

**En 1999, le revenu du travail mensuel moyen par personne dans l'agglomération d'Antananarivo est évalué à 244 000 Fmg.** Ce qui signifie une nouvelle hausse de près de 14% en terme nominal en un an. Dans la mesure où l'inflation est évoluée à 6,4% entre mars 1998 et mars 1999 (mois de référence de l'enquête), les revenus réels ont crû, en moyenne de 6,7% en un an. **Cette évolution confirme une hausse tendancielle à moyen terme du pouvoir des revenus du travail, puisqu'en deux ans, les revenus du travail ont gagné 33% en terme de niveau de vie.** Tous les secteurs en ont bénéficié mais avec des proportions différentes. Mais la hiérarchie en terme de niveau de revenus est toujours gardée : les salariés des entreprises publiques sont les mieux payés avec un revenu mensuel moyen de 534 000 Fmg, puis ceux de l'administration 395 000 Fmg, les employés du secteur privé formel 277 000 Fmg et enfin les travailleurs du secteur informel se trouvent en bas de l'échelle avec seulement 182 000 Fmg.

Il mérite de souligner aussi l'élargissement de la grille des revenus des travailleurs. En effet, les revenus du travail mensuels médians n'ont augmenté que de 6,7% en terme nominal et 0,2% en terme réel. **Ce qui peut être interprété comme une revalorisation de la qualité du travail sur le marché : une condition nécessaire à l'obtention d'une meilleure productivité du travail, donc à une croissance soutenue des activités.**

Du côté de l'administration publique, les fonctionnaires ont vu leur pouvoir d'achat augmenté de 8,5% en moyenne cette année. Ils pourraient même être considérés comme des privilégiés car, dans le même temps, ils sont les seuls à avoir réduit leur temps de travail. Leur nombre d'heures œuvrées par semaine est passé de 40,6 heures en 1998 à 39,9 heures en 1999. Mais, c'est dans les entreprises publiques qu'on a enregistré la plus forte hausse du pouvoir d'achat qui atteint en moyenne plus de 15% en un an. Ce qui marque le rattrapage en terme de salaire des employés de ces entreprises à cause de l'effet retardé de la nouvelle grille de salaire minimum qui n'a pas été encore appliquée au moment de l'enquête de 1998. Comme ce qui s'est passé dans l'administration au cours de l'année précédente, l'évolution des rémunérations s'est faite en faveur des cadres en haut de la hiérarchie. Le revenu médian réel n'a crû que de 6% entre 1998 et 1999.

Dans le secteur privé formel, l'évolution des revenus est pratiquement indexée aux coûts de la vie. Les revenus réels sont restés stables en moyenne entre 1998 et 1999. Mais la distribution des revenus s'est concentrée un peu plus chez les employés de revenus moyens (compris entre 139 000 Fmg et 278 000 Fmg), ce qui a engendré une hausse du revenu réel médian de 4,8%. Ceci résulte du fait de la restructuration de la main d'oeuvre en faveur de la catégorie des employés et ouvriers qui, de plus, ont travaillé près de 3 heures supplémentaires par personne par rapport à l'année 1998. On trouve les mêmes situations dans la zone franche.

Les actifs du secteur informel ont pu aussi bénéficier d'une hausse pouvoir d'achat. Leur revenu mensuel réel moyen a augmenté près de 13% en un an. Mais il mérite de souligner l'augmentation en nombre relativement importante des

travailleurs de bas revenus. Le revenu réel médian a légèrement décliné entre 1998 et 1999. Ceci peut s'expliquer par un recours plus accru à la main d'oeuvre familiale non rémunérée.

### **... suivi d'un recul significatif du sous emploi**

L'évolution des indicateurs du sous emploi indiquant le niveau de satisfaction de l'offre de travail, témoigne l'amélioration de la situation sur le marché du travail. **Le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est stabilisé à 29 700 en un an.** Il en est de même du taux de chômage, l'indicateur qui désigne la proportion des chômeurs dans la population active. Estimé à 5,9% en 1999, celui-ci s'est donc maintenu au même niveau depuis 3 années consécutives (5,8% en 1997, et 5,9% en 1998), amenant ainsi à se demander si le taux de chômage naturel dans l'agglomération d'Antananarivo ne correspondrait pas à cette valeur. Le chômage concerne beaucoup plus les hommes (6,5%) que les femmes (5,1%), ceux qui ont poursuivi un enseignement technique (7,5%) que les anciens élèves de l'enseignement général ou encore ceux qui ont fait des études supérieures. Si les chômeurs revendiquent une rémunération moyenne de 294 000 Fmg, en fait 83% d'entre eux sont prêts à réviser à la baisse leur prétention, au cas où leur situation perdurerait. Ce qui les amène à un salaire de réservation (le minimum que l'individu accepte à l'embauche) de 216 000 Fmg, qui est inférieur de 11,5% par rapport à la rémunération moyenne sur le marché. Si la durée moyenne du chômage est évaluée à 20 mois, le chômage de longue durée (qui correspond à une attente de plus d'un an d'un emploi) touche en fait 65,5% des chômeurs.

Dans les pays en voie de développement, où les activités économiques fournissent la quasi-totalité des revenus aux actifs et où le système de protection sociale n'est pas encore très développé, le chômage ne montre qu'un infime aspect de l'insatisfaction de l'offre de travail sur le marché. La baisse du taux de sous emploi visible, (pourcentage des actifs occupés travaillant moins de 35 heures contre leur gré) qui a perdu plus de 3 points en un an, met en lumière l'augmentation de la capacité d'absorption du marché du travail et l'utilisation optimale de la force de travail mesurée en terme de nombre d'heures disponibles au travail. De l'autre côté, le taux de sous emploi invisible (pourcentage des actifs occupés touchant des revenus horaires inférieurs au salaire minimum en vigueur) qui traduit la faible productivité du travail dû à l'inadéquation de l'emploi ou aux mauvaises conditions d'activités s'est réduit de 1,9 points cette année et plus de 11 points entre 1995 et 1999. **Finalement, le taux de sous emploi global qui capte toutes les formes de sous emploi (visible, invisible et chômage) a reculé de 4 points en un an et plus de 10 points ces quatre dernières années.** Le sous emploi ayant touché près de 60% de la population active en 1995 n'a affecté que 48% en 1999.

Le nombre d'individu déclarant avoir exercé une activité secondaire pendant la période de référence est estimé à 40 000 contre 53 000 une année plus tôt. **Ainsi, le taux de pluri-activité a fortement régressé.** Il n'est plus que de 8,4% alors que son niveau antérieur était de 11,1%. Ce fait prouve une fois de plus l'amélioration du niveau de satisfaction des travailleurs vis à vis de leurs emplois.

### **L'embellie s'est bien répercuté sur les conditions de vie des ménages**

L'analyse au niveau des ménages reflète clairement l'amélioration de la situation sur le marché du travail. **En 1999, le revenu d'activité moyen des ménages est évalué à 522 000 Fmg, soit un accroissement de +8,3% en un an en termes nominaux et 1,9% en termes réels.** De plus, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 2% en un an et chaque unité a gagné mensuellement plus de 69 000 Fmg de revenus supplémentaires entre 1995 et 1999. Les «ménages publics» sont les mieux lotis.

**Ces gains se traduisent par l'amélioration des conditions de vie des ménages.** Si la proportion des ménages qui habitent dans des logements de murs en dur n'était que 52% en 1995, ils représentent plus de 62% en 1999. De même, le niveau d'accès à l'électricité est passé de 60% à 68% au cours de la même période. Plus de la moitié des ménages possèdent au moins un poste téléviseur alors que cela n'atteignait que 35% cinq ans plus tôt.

**De l'autre côté, l'augmentation de la capacité financière des ménages donne la possibilité aux parents de réinvestir de plus en plus dans la scolarisation de leurs enfants. Le taux de fréquentation scolaire des enfants est toujours en hausse.** Si en 1995, plus de 15% des enfants de 6 à 9 ans et 16% de 10 à 14 ans ne sont pas allés à l'école (non inscrits ou déscolarisés), les proportions équivalentes ne sont plus que de 11% et 9% des tranches d'âge respectives en 1999. De plus, le poids des contraintes financières subies par les ménages sur la scolarisation de leurs enfants est en baisse : invoqué par près des deux tiers des cas de non-scolarisation en 1995 et seulement la moitié en 1999. Ces chiffres montrent bien l'impact réel déjà enregistré des meilleures performances macro-économiques sur les infrastructures scolaires et sur les comportements sociaux des ménages.

## I.- LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

La population des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo compte 1 152 000 personnes au premier trimestre 1999, dont 876 000 pour la seule capitale administrative du pays. Les femmes y sont légèrement majoritaires, puisqu'elles représentent 51,6% de l'ensemble.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen y est de 24,6 ans. Près de la moitié des habitants a moins de 20 ans, tandis que seulement 5,1% a plus de 60 ans. Cette structure "jeune" est encore plus marquée chez les natifs, dont 54,1% ont moins de 20 ans.

### **Graphique 1 La pyramide des âges**

Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

### Dynamique migratoire.

L'agglomération d'Antananarivo se caractérise par une très faible hétérogénéité ethnique, contrairement à ce que son statut de capitale nationale aurait pu laisser supposer. 90,7% de la population est Merina. De plus, comme 4,2% des habitants de l'agglomération sont Betsileo, près de 95% de la population est originaire des Hauts Plateaux. Les étrangers sont très largement minoritaires, puisqu'ils ne comptent que 0,5% de la population.

La composition ethnique de l'agglomération est fortement conditionnée par la dynamique migratoire vers la capitale. **En 1999, seuls 19,3% des habitants sont des migrants.** Le faritany d'Antananarivo, dont 42% des migrants sont originaires, constitue le

principal réservoir de migration vers la capitale. A cette migration de proximité (migration intra-provinciale), s'ajoute une migration de plus large amplitude, principalement en provenance de deux provinces qui jouxtent celle d'Antananarivo, le faritany de Fianarantsoa (19,6% des migrants) et celui de Toamasina (17,5%).

La migration vers Antananarivo est avant tout un phénomène urbain puisque seulement 7,6% des migrants étaient des villageois avant d'arriver. Ce sont les villes secondaires du pays qui alimentent le plus gros contingent de migrants. Un migrant sur deux provient d'un chef-lieu de fivondronona, tandis que 26,2% sont issus d'un chef-lieu de faritany et 13,3% d'un chef-lieu de firaisana.

La principale raison qui motive les migrants est le désir de rejoindre leur famille. Si cette dimension de regroupement familial est mise en avant par 51,8% des migrants, elle concerne avant tout les femmes. En second lieu vient la recherche d'emploi (21,1%), qui motive plus particulièrement les hommes, plus de 27% d'entre eux en sont sensibles. Pour ces derniers, l'agglomération d'Antananarivo attire, soit par les opportunités d'emplois qu'elle semble pouvoir procurer, soit qu'elle offre effectivement un emploi, notamment sous la forme d'une affectation (secteur public). Enfin, les migrants invoquent les possibilités d'y poursuivre des études (14,2%), marquant le poids des infrastructures scolaires et universitaires concentrées dans la capitale.

L'ancrage historique des églises protestantes à Madagascar a gardé toute sa vigueur dans la capitale. 59,2% des habitants se déclarent protestants, dont 47,0% FJKM, 2,7% FLM (luthériens), 1,2% anglican, 1,4% adventistes et 6,9% pour les autres églises d'obédience protestante. Les catholiques quant à eux représentent 38,2% de la population. Au total, les chrétiens regroupent l'immense majorité des tananariviens, tandis que la religion traditionnelle n'est jamais revendiquée en tant que culte exclusif ou principal.

### **Scolarité.**

Sur l'ensemble de la population, 84,9% des personnes ont fréquenté l'école. Cette proportion atteint 96,8% chez les 6 ans et plus (âge théorique d'entrée à l'école primaire). Sur une longue période, l'évolution de la fréquentation scolaire a peu varié, puisque la proportion de ceux qui ont été ou vont encore à l'école est de 98% aussi bien pour la classe des 10-14 ans que pour celle des 45-49 ans. On trouve encore 91% des 60 ans et plus qui déclarent avoir fréquenté l'école, et 89,8% des personnes âgées de 75 ans et plus. Ce trait propre à Madagascar, marque la longue tradition de scolarisation, qui prend son origine avant même la période coloniale.

Il convient donc de souligner la performance relative du système éducatif malgache, qui, s'il n'a pas réussi à améliorer très sensiblement le taux de scolarisation de la population, a eu au moins pour mérite de réussir à le stabiliser, c'est à dire à enrôler des classes de plus en plus nombreuses, et ce, malgré la crise aiguë des finances publiques. Il est malheureusement probable que ce résultat quantitatif n'ait pu être obtenu qu'au prix d'une dégradation notable de la qualité de l'enseignement dispensé.

Toujours sur une longue période, on observe une très lente progression de la durée de la scolarité (scolarité réussie). Ainsi, le nombre moyen d'années d'études de la génération née entre 1969 et 1974 (âgée de 25 à 30 ans aujourd'hui) est de 8,9 ans alors qu'il atteint 8,0 pour ceux qui sont nés entre 1950 et 1954 (âgée de 45 à 50 ans

aujourd'hui), soit un niveau moyen proche du BEPC. Il faut remonter à des générations beaucoup plus vieilles pour voir la durée réelle de la scolarité baisser fortement (5,8 pour les plus de 60 ans).

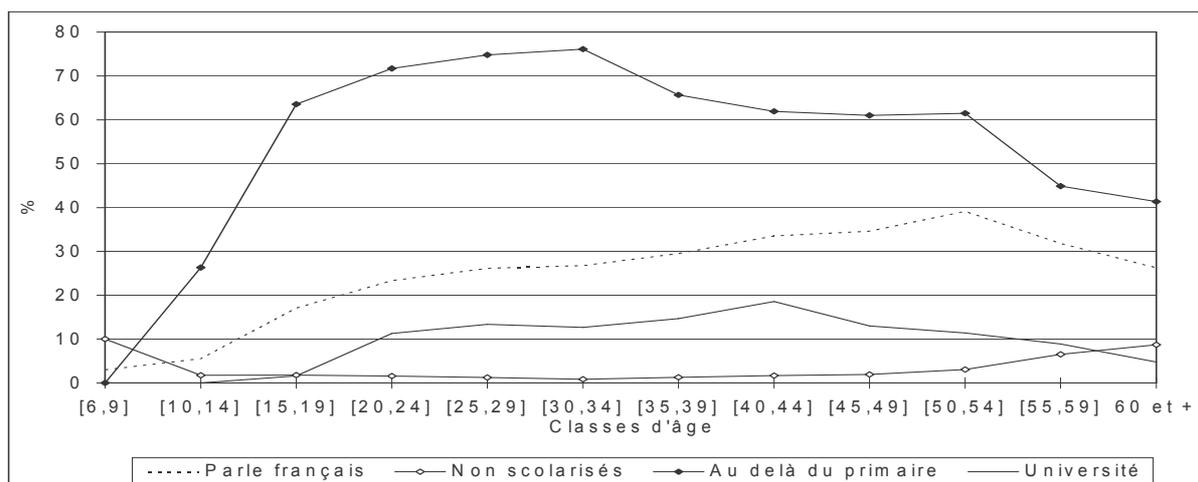
Cette légère progression s'accompagne d'une **réduction sensible des écarts entre hommes et femmes**. Ainsi, ce n'est que pour les générations de 50 ans que l'on observe des différences entre les deux sexes pour la proportion de ceux qui ont fréquenté l'école, tandis que des différences de niveau d'études n'apparaissent qu'après 25 ans. Alors que globalement l'écart n'est que de 5 mois (7 ans pour les hommes et 6,5 ans pour les femmes de 6 ans et plus), il est de l'ordre de 2 ans chez les plus de 50 ans, il n'est plus que d'une année chez les quarantenaires et nul pour les classes d'âge plus jeune. Seuls les taux d'accès des femmes aux lycées et à l'enseignement supérieur restent sensiblement plus faibles que ceux des hommes, pour les 30 ans et plus.

**Le phénomène de non-scolarisation ou de déscolarisation des enfants** jette une ombre sur ce bilan. Dans la classe d'âge 6-9 ans, 10,9% des jeunes ne vont pas à l'école. Cela signifie que 13 600 enfants sur 125 000 ne sont pas scolarisés, soit qu'ils n'aient jamais été inscrits à l'école, soit qu'ils en aient été retirés. Cette proportion atteint 9,3% entre 10 et 14 ans, mais monte à 45,9% entre 15 et 19 ans. Pour plus la moitié d'entre eux c'est le manque d'argent de la famille qui a conduit à l'abandon de l'école. La contrainte financière pesant sur les ménages touche surtout les 10 à 14 ans, où elle est invoquée par 65% de ceux qui ne vont pas à l'école. Cette proportion baisse chez les 15 à 19 ans (54%), l'échec scolaire devenant motif important du retrait de l'école (25%). Pour les plus jeunes, le diagnostic est moins alarmant, puisque 53% des 6 à 9 ans qui ne fréquentent pas l'école mettent en avant le fait qu'ils sont encore trop jeunes, et "seulement" 31% l'imputent à la question des coûts.

Madagascar se caractérise par **un rôle très important du secteur privé éducatif**. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, plus du tiers déclarent y avoir fait leurs études (19,8% dans des écoles confessionnelles et 17,3% dans des écoles privées non confessionnelles). Cette forte implantation de l'enseignement privé est associée à une certaine spécialisation dans le type de formation dispensée. L'enseignement confessionnel est plutôt tourné vers le cycle secondaire général (niveau collège), tandis que l'enseignement privé non confessionnel enregistre son taux de pénétration le plus élevé dans l'enseignement secondaire général (lycée) et technique. Malgré tout, l'enseignement public reste majoritaire à tous les niveaux. Il prend en charge presque exclusivement le cycle supérieur, malgré l'apparition de plus en plus marquée des établissements d'enseignement supérieur privés (11%).

## **Graphique 2**

### **Niveau scolaire par classe d'âge**



Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

Le processus de la "malgachisation" du système scolaire, mis en œuvre après 1975 et en vigueur jusqu'à une période récente, apparaît très clairement dans le graphique 2. En effet, c'est chez les 40-54 ans (soit les générations nées entre 1945 et 1959) que la maîtrise du français est la plus courante, et ce malgré un niveau d'études, notamment universitaires, plus faible que chez leurs cadets. Cependant, jamais plus de 40% d'une classe d'âge ne déclarent parler français couramment, et cette proportion est même de l'ordre de 17% chez les 15-19 ans. Ce n'est qu'à moyen terme que le changement de la politique éducative sur ce point pourra faire sentir ses effets, et encore seulement si les autorités sont capables d'enrayer le phénomène observé de non-scolarisation.

### Composition des ménages.

La taille moyenne des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo est de 4,9 personnes, soit un total de 234 300 ménages. Cette moyenne s'accompagne d'une très forte dispersion. Ainsi, 4,0% des ménages sont constitués par des personnes seules (ménages unipersonnels), tandis qu'à l'autre extrémité, 6,2% comptent plus de 8 personnes.

Une typologie simple de la composition des ménages montre que **le modèle de la famille nucléaire** est prédominant, même s'il ne constitue pas encore une véritable norme. Ainsi, un ménage sur deux est constitué d'un couple avec un ou plusieurs enfants. Ce résultat est **un indicateur de la spécificité malgache**, notamment en comparaison avec ce qu'on observe en Afrique sub-saharienne. Il n'en reste pas moins que les familles élargies représentent encore près de 32,5% des ménages.

20% des ménages sont dirigés par une femme. De plus, le sexe du chef de ménage constitue un facteur déterminant de la composition des ménages. Ainsi, les femmes sont à la tête de 57% des ménages unipersonnels, et de près de 75% des ménages monoparentaux. Par ailleurs, lorsque le chef de ménage est marié, il est très rare que la femme soit désignée comme chef de famille. Enfin, il faut soulever l'importance numérique des ménages monoparentaux (25,5% des ménages). Lorsque le chef de ménage est une femme, le ménage est presque systématiquement monoparental, avec les conditions de précarité qui en découlent.

**Tableau 1**  
**Type de ménages suivant le sexe du chef**

%	Uni personnel	Couple	Nucléaire monoparental	Nucléaire strict	Elargi monoparental	Elargi	Total
Homme	2,2	5,2	1,9	62,4	3,8	24,5	100
Femme	11,2	0,1	35,8	4,1	47,2	1,6	100
Total	4,0	4,1	8,8	50,5	12,7	19,9	100

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Définition des catégories de ménages : les ménages nucléaires sont composés du chef de ménage, de son conjoint éventuel, et de ses enfants. Les ménages élargis comptent des membres autres que le chef, le conjoint ou leurs enfants. La présence de domestiques dans le ménage n'interfère pas avec ces définitions.

## II.- L'ACTIVITE

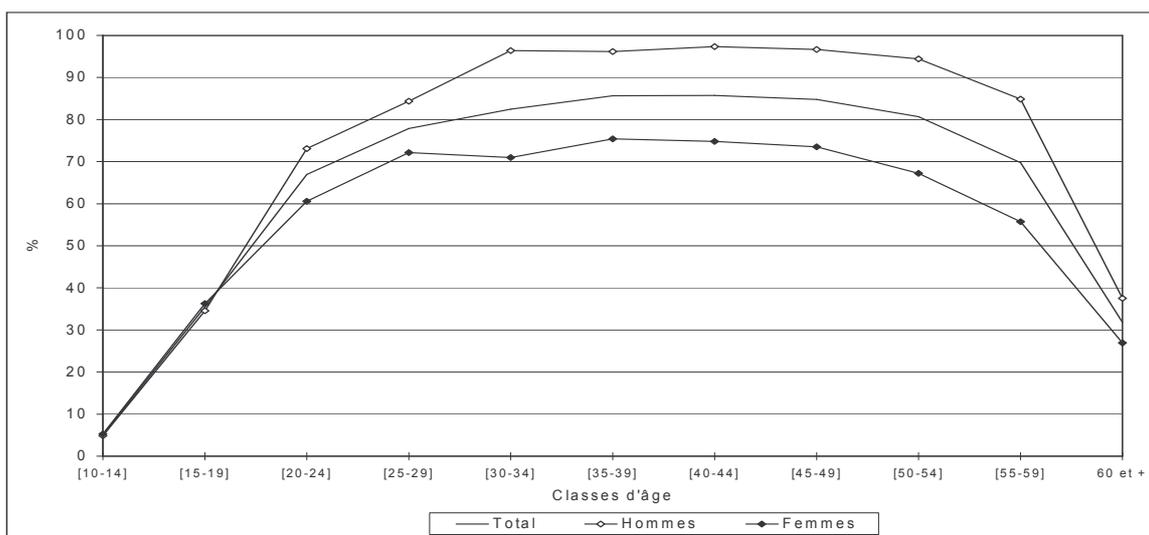
La mesure de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, soit qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), soit qu'ils en recherchent un (chômeurs).

Sur une population potentiellement active (individus de 10 ans et plus) de 873 500 personnes, l'agglomération d'Antananarivo compte 505 200 actifs, soit **un taux d'activité global de 57,8%**. L'offre de travail touche près de six personnes sur dix. Ce taux d'activité passe à 67,2% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus.

### Les taux d'activité.

Le taux d'activité global cache de fortes disparités suivant le statut des individus. En premier lieu, les hommes enregistrent un taux d'activité de plus de 12 points supérieur à celui des femmes (resp. 64,3% et 51,8%). Ceci traduit le rôle social joué par chacun des deux genres, les femmes se partageant entre deux fonctions : la prise en charge de la reproduction interne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. D'ailleurs, les femmes actives passent en moyenne 18 heures par semaine à effectuer des travaux domestiques en plus de leur emploi, soit autant que les inactives. Malgré tout, la capitale malgache se caractérise par un taux d'activité global très élevé et par des écarts entre hommes et femmes plutôt faibles, au regard des standards internationaux. Par exemple à Yaoundé, capitale du Cameroun, le taux d'activité est inférieur à 50%, et près de 20 points séparent les hommes des femmes (resp. 58% et 41%).

### **Graphique 3 Taux d'activité par sexe et par âge**



**Source :** Enquête emploi 1999, calculs MADIO..

En second lieu, le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent à la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 40 et 44 ans, correspondant à un taux d'activité de 85,8%, dont 74,8% pour les femmes et 97,3% pour les hommes. A partir de ces groupes d'âge, les taux d'activité refluent lentement, pour s'effondrer après 60 ans. Il est intéressant de noter que si le niveau du taux d'activité des femmes au cours de la vie est toujours inférieur à celui des hommes, sauf pour les jeunes de moins de 20 ans, il a le même profil en fonction de l'âge.

**Tableau 2**  
**Taux d'activité par sexe et par âge**

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
<b>Hommes</b>	45,4	96,6	64,4	64,3
<b>Femmes</b>	40,5	73,5	44,2	51,8
<b>Total</b>	42,9	84,6	53,9	57,8

**Source :** Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

Un autre indicateur du cycle de vie des individus est saisi par le statut au sein des ménages. Ce sont les chefs de ménages qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (84,0%), les enfants de ces derniers les plus faibles (38,6%), tandis que les conjoints et les autres membres du ménage ont des positions intermédiaires.

### Qui sont les inactifs ?

Les deux grands groupes d'inactifs sont les jeunes en cours de scolarité (60,9%) et les femmes au foyer (22,9%). La proportion de retraités est faible et égale à 6,1%.

Dans près de 89% des cas, ces inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille (au sens large). Ceci fournit un indicateur de la prédominance quasi exclusive des revenus du travail comme source de revenus des ménages à Antananarivo.

Enfin, une caractéristique majeure de la population inactive de l'agglomération d'Antananarivo provient du fait que seulement 65,9% ont choisi ce statut de façon volontaire (qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de

travailler pour vivre). **Pour 126 000 personnes, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé**, soit qu'elles se soient retirées du marché du travail parce qu'elles ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation économique dégradée ou de leur qualification propre jugée trop faible, soit qu'elles attendent les résultats d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type d'inactifs, les "*travailleurs découragés*", et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la population active, et dont ils partagent un certain nombre de traits. Ainsi, ces deux groupes jouissent d'un niveau scolaire élevé, largement supérieur aux "*vrais inactifs*".

Ce formidable volant de main-d'œuvre potentielle, est une des nombreuses mesures de l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des signaux émis sur ce dernier (augmentation de la demande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Leur présence laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait bien plus élevé que le nombre de chômeurs, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

### **III.- LE CHOMAGE**

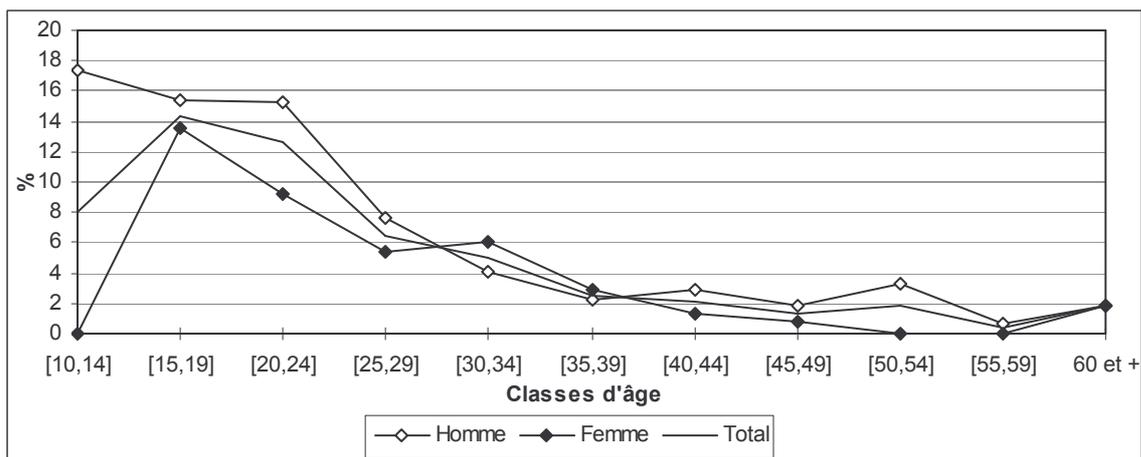
Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail, marquant le désajustement entre offre et demande. La récession qui affecte le pays dans son ensemble depuis plusieurs années ne s'est pas traduite par une montée du nombre de chômeurs, puisque **le chômage atteint 5,9% de la population active de la capitale**. 29 700 personnes sont sans emploi et à la recherche d'un emploi.

#### **Profils des taux de chômage.**

Ce taux de chômage global recouvre de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. La vulnérabilité au chômage n'est pas la même d'un genre à l'autre, elle est beaucoup plus tangible chez les hommes que chez les femmes (resp. 6,5% et 5,1%), elle varie fortement suivant la classe d'âge. Les jeunes actifs entre 15 et 24 ans rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Sans distinction de sexe, ce sont les seules tranches d'âge qui enregistrent un taux de chômage à deux chiffres, qui dépasse 15% pour les jeunes hommes de moins de 25 ans.

A partir de 25 ans, les taux de chômage décroissent fortement jusqu'à atteindre moins de 2,5% entre 35-39 ans et touche moins de 1,9% des actifs au-delà de 45 ans.

#### **Graphique 4 Taux de chômage par sexe et par âge**



Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

**Tableau 3**  
**Taux de chômage par sexe et par âge en 1996**

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
<b>Hommes</b>	12,6	2,8	2,2	6,5
<b>Femmes</b>	8,6	3,0	0,6	5,1
<b>Total</b>	10,7	2,9	1,5	5,9

Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. Ce sont bien sûr les membres "secondaires" du ménage (conjoint, enfants, autres membres du ménage) qui pâtissent le plus de la faible demande de travail, alors que le taux de chômage des chefs de ménages, principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, n'est que de 1,5%.

Le taux de chômage varie d'un cycle d'étude à l'autre, et selon le type de formation. Ainsi il touche 2,4% des actifs qui n'ont pas été à l'école, 8,9% de ceux qui ont arrêté leurs études au niveau secondaire de l'enseignement général. Les actifs qui ont suivi un enseignement technique sont plus concernés par le chômage que les autres, avec un taux de chômage de 7,5%, tandis qu'il est de 4,5% dans le supérieur.

### Qui sont les chômeurs?

59,7% des chômeurs sont des hommes. Ils se recrutent principalement chez les jeunes, puisque 73,2% ont moins de 30 ans et 90,4% moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est relativement élevé, 71,4% ayant été au-delà de l'école primaire, et 8,2% ayant atteint l'université.

Cependant, les chômeurs forment une population hétérogène. Il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les "primo-demandeurs") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "anciens occupés"). 52,7% des chômeurs sont des primo-demandeurs. Ainsi, comme en 1998, la compression de personnel se révèle moins importante que le gel des embauches.

- Les primo-demandeurs

Cette catégorie de chômeurs, qui regroupe environ 15 600 personnes dont 43,5% de femmes, se caractérise par sa jeunesse. Avec un âge moyen de 22,1 ans (30,4 ans pour les autres chômeurs), et 86,6% appartenant à la tranche d'âge 15-30 ans, pour la grande majorité, ces chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi à la sortie du système scolaire.

Ils sont à égal niveau d'instruction que les actifs occupés. Ils surclassent les travailleurs découragés, et devancent largement les vrais inactifs, mais en moyenne leur niveau d'étude est sensiblement inférieur à celui des autres chômeurs.

Si les difficultés d'insertion sur le marché du travail se font fortement sentir chez ces jeunes diplômés (notamment à cause de l'insuffisance de la demande de travail dans les secteurs formels, privés et publics, qui constituaient leur débouché naturel avant la crise), il ne faut pas négliger le fait que 28,6% des primo-demandeurs ont arrêté leurs études avant la fin du cycle primaire. Le chômage dans l'agglomération ne doit pas être principalement imputé à un système scolaire inadapté, produisant des diplômés dont la qualification ne répondrait pas à la demande de travail des entreprises.

#### *- Les anciens occupés*

45,7% des chômeurs qui ont perdu leur emploi ont été licenciés, les 54,3% restant ayant démissionné volontairement soit parce qu'ils étaient insatisfaits par l'emploi qu'ils occupaient, soit pour des raisons d'ordre personnel. Le licenciement a donc pris de l'ampleur dans la perte d'emploi, si une comparaison est faite avec les précédentes années.

**Ce sont surtout les salariés les moins qualifiés qui font les frais des compressions de personnels.** 83,9% des chômeurs qui ont perdu leur emploi sont des ex-salariés. Le taux de chômage (hors primo-demandeurs) croît à mesure qu'on descend dans la hiérarchie salariale. Alors que seulement 0,4% des cadres supérieurs sont au chômage, 5,9% des employés et ouvriers non qualifiés, 5,3% des manœuvres, sont sans emploi. Dans les catégories non salariales, le taux de chômage ne dépasse pas 1,8%. **L'emploi dans le secteur informel et l'administration publique a été jusqu'à aujourd'hui préservé**, avec des taux de chômage respectifs de 2% et 0,9%. Mais il faut rappeler que dans ce dernier, l'ajustement a plutôt pris la forme de gel des embauches, notamment de jeunes diplômés, qui ne trouvent plus de débouchés professionnels.

#### **Caractéristiques et durée du chômage.**

**La durée du chômage** est longue, puisqu'elle est de 20 mois en moyenne. Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un «véritable» emploi, que comme la véritable durée du chômage, pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Mais si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec réserve, ils n'en constituent pas moins **un indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail.** Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée. **65,5% des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an.** Ce phénomène touche surtout les primo-demandeurs, puisque près de huit sur dix sont en situation de chômage de longue durée, contre cinq sur dix pour les anciens occupés.

**Tableau 4**  
**Caractéristiques des chômeurs, et durée du chômage**

		Effectif	Répartition (%)	Age moyen (années)	Années d'études (années)	Durée moyenne du chômage (mois)	Chômeurs de longue durée (%)
Primo-demandeur	Hommes	8 800	29,6	21,4	7,4	22,7	74,0
	Femmes	6 800	22,9	23,1	7,9	22,4	82,0
Ancien occupé	Hommes	8 900	30,0	31,1	8,1	17,6	49,5
	Femmes	5 200	17,5	29,3	7,6	19,3	56,7
<b>Total</b>		29 700	100	26,1	7,8	20,5	65,5

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

### Le mode de recherche d'emploi.

**Pour l'immense majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle**, soit en prospectant directement auprès de employeurs (50,5%), soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales (33,2% des cas). Les agences de placement publiques (les Services Provinciaux de Placement, S.P.P.) sont pratiquement ignorées des chômeurs pour la recherche d'emploi (0,8% des enquêtés). Le recours aux annonces des médias (journaux, radios, etc.) constitue (15,1%) avec la prospection directe auprès des employeurs, et la mobilisation des réseaux de solidarité familiale, presque la totalité du mode recherche d'emploi.

Les faibles taux d'inscription des chômeurs aux S.P.P. (2,0%) s'expliquent principalement par la méconnaissance de ces institutions par les chômeurs. 79,6% des non inscrits n'ont jamais entendu parlé des S.P.P. **Un sérieux effort doit donc être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs**, notamment en matière d'informations. Il convient de leur faciliter les démarches de recherche d'emplois, en cherchant à mettre en relation les offres d'emplois non satisfaites en provenance des entreprises avec le profil de candidats potentiels, aujourd'hui au chômage. De plus, il est clair que les S.P.P. ne jouent pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurés.

### Le type d'emploi recherché.

Massivement, les chômeurs recherchent un emploi salarié (73,4%) permanent et à plein temps (58,2%). En moyenne, les chômeurs désirent travailler 43 heures par semaine, et 81,8% se situent dans la fourchette 35-48 heures. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler, et non d'un volant de main-d'œuvre situé aux marges de l'activité économique.

L'emploi salarial est principalement recherché parce qu'il est censé procurer sécurité de l'emploi et du salaire. Ce n'est qu'en second lieu que le montant des rémunérations est invoqué. La situation de crise semble se traduire par une certaine aversion pour le risque de la part des chômeurs, pour qui les possibilités de promotion interne, la sécurité sociale ou l'espérance réelle de gains supérieurs comme salarié, ne constituent pas une motivation essentielle.

Seulement 7,2% des chômeurs désirent se mettre à leur compte, et 19,4% sont indifférents au type d'emploi qu'ils pourraient obtenir. La situation dégradée qu'enregistre le secteur informel (en termes de débouchés et de revenu) explique peut-être pourquoi les emplois non salariaux attirent peu les chômeurs.

Enfin, les chômeurs se montrent relativement flexibles quant au type d'emploi recherché. 31,7% sont prêts à travailler dans n'importe quel type d'entreprises et 55,7% sont indifférents quant à la branche. De plus, seuls 5,6% sont attirés par l'administration publique, qui n'est donc pas l'horizon indépassable d'une main d'oeuvre frileuse. Le chômage ne traduit donc pas l'insatisfaction d'une main d'oeuvre aux ambitions incompatibles avec les conditions en vigueur sur le marché, mais l'absence réelle d'opportunités d'emplois. D'ailleurs, seulement 13,8% des chômeurs rejettent l'exercice d'activités marginales (porteur d'eau, vendeur ambulant, etc.), qui auraient pu être jugées dégradantes, parce qu'elles ne correspondraient pas à l'idée de ce qu'ils désiraient faire. En fait et contrairement à une idée reçue, il semble exister des barrières à l'entrée, même pour ce type d'activités, comme le confirment 55,9% des chômeurs.

### Prétentions salariales des chômeurs.

Un facteur explicatif potentiel du chômage à Antananarivo pourrait venir de prétentions salariales trop élevées de la part des chômeurs, eu égard aux conditions d'embauche en vigueur. Effectivement, le revenu désiré moyen des chômeurs dépasse 294 000 Fmg par mois, soit un montant supérieur de plus de 20,5% au revenu moyen du travail effectivement constaté sur le marché.

Cependant, 83% des chômeurs se déclarent prêts à réviser à la baisse leurs prétentions si le chômage se prolonge. Finalement, le revenu minimum acceptable est de 216 000 Fmg, soit une rémunération inférieure de 11,5% au revenu réel moyen effectivement payé.

Evidemment, l'explication des disparités du salaire de réservation des chômeurs demanderait à être affinée, en fonction de paramètres tels que l'expérience professionnelle, le niveau de qualification, le sexe, l'âge, et le type d'emploi désiré. Ainsi, si l'on compare les prétentions des chômeurs et les salaires du marché suivant le secteur institutionnel, on constate qu'à l'exception du secteur informel où le salaire de réservation est 1,27 fois supérieur au salaires du marché, les salaires de réservation sont inférieurs à ce qui sont réellement payé aux actifs occupés. Ils sont respectivement inférieurs de 46,5% et de 13,7% au salaire moyen des employés publics et du revenu moyen des actifs occupés du privé formel. Quant à ceux qui se déclarent indifférents au type de secteur d'embauche, ils revendiquent un revenu supérieur de 23,7% au salaire minimum.

**Tableau 5**  
**Prétentions salariales et salaire de réservation des chômeurs**

		Prétentions salariales (1000Fmg par mois)	Acceptent de réviser leur prétentions salariales à la baisse si le chômage se prolonge (%)	Salaire de réservation (1000Fmg par mois)	Horaires hebdomadaires désirés (heures par semaines)
Primo-demandeur	Hommes	252	84,9	177	44,9
	Femmes	288	86,1	222	40,9
Ancien occupé	Hommes	372	81,7	275	43,6
	Femmes	237	78,1	176	42,9
<b>Total</b>		294	83,0	216	43,2

**Source :** Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Les prétentions salariales correspondent au montant du revenu désiré, déclaré spontanément par les chômeurs, pour l'emploi qu'ils recherchent. Le salaire de réservation est le niveau de revenu minimum en deçà duquel les chômeurs déclarent ne pas vouloir descendre. Le salaire de réservation est la rémunération en deçà de laquelle les chômeurs n'accepteraient pas de travailler.

A ce niveau d'analyse, on peut conclure que les prétentions salariales des chômeurs sont globalement cohérentes avec la structure des rémunérations des actifs occupés. Les chômeurs montrent une forte flexibilité en ce qui concerne leurs exigences salariales, mais semblent avoir tendance à réclamer un bonus par rapport à leurs homologues qui ont un emploi, ce qui pourrait constituer un facteur aggravant du chômage.

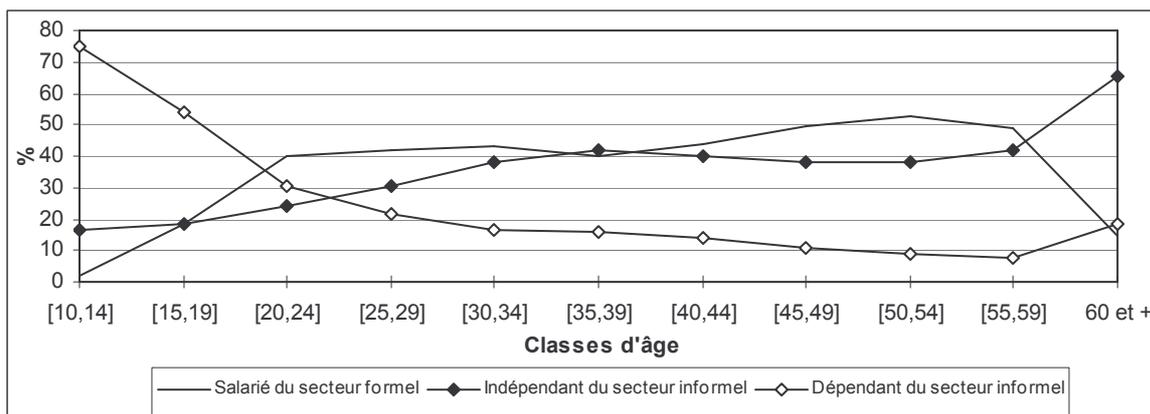
#### **IV.- STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS**

Au sein de la population active d'Antananarivo, 475 000 personnes exercent un emploi. Par conséquent, **le nombre moyen de personnes à charge par actif occupé** (soit "*le taux de dépendance*") **est de 1,42**. Ce taux atteint 1,68 si on ne tient compte que des individus qui perçoivent un revenu pour leur travail. Ceci porte le nombre moyen d'actifs occupés par ménage à 2,0.

**Le taux de salarisation**, qui est un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, **est à Antananarivo de 54,8%**. Donc, un peu plus d'un emploi sur deux est un emploi salarié. Ce taux varie en fonction du type de secteur et de main-d'œuvre. Il est bien sûr plus élevé sur le marché "primaire" du travail (dans le secteur formel privé et public), et pour le type de main-d'œuvre qui y est employé : hommes, chef de ménage, main-d'œuvre dans la force de l'âge (entre 20 et 45 ans), main d'oeuvre qualifiée.

Il est intéressant d'analyser la composition de la main-d'œuvre en fonction de l'âge. Nous identifierons trois groupes : les salariés du secteur formel, les travailleurs indépendants du secteur informel (patrons et travailleurs à leur propre compte), et les travailleurs dépendants du secteur informel (salariés, apprentis, aides familiaux). Trois périodes semblent se succéder. Pour la première, jusqu'à l'âge de 20 ans environ, la majorité des actifs occupés exercent dans le secteur informel, principalement comme travailleurs dépendants. La seconde étape voit l'émergence du salariat dans le secteur formel comme mode d'insertion sur le marché du travail (entre 20 et 60 ans), tandis que la troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'œuvre vers des emplois informels, comme travailleurs indépendants (établissement à son compte).

#### **Graphique 5** **Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois**



Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnelle. Cependant, nous nous garderons de franchir ce pas, dans la mesure où l'impact de la conjoncture économique a un effet central sur la composition sectorielle de la main-d'œuvre (voir ci-dessous).

**La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail.** On distingue 5 secteurs : les administrations publiques, le secteur parapublic, le secteur privé formel, le secteur informel, et enfin le secteur social. C'est évidemment **le secteur informel qui occupe la première place : 56,0% des actifs occupés** y sont employés. Le secteur privé moderne vient en seconde position avec 29,1% des emplois. Enfin, seulement 13,1% des actifs occupés travaillent dans le secteur public (9,3% dans l'administration et 3,8% dans les entreprises parapubliques). Il convient ainsi de noter la prédominance du secteur privé.

**Les emplois publics** sont naturellement concentrés dans les branches non marchandes. L'emploi industriel compte actuellement pour 23,9% dans les entreprises parapubliques, soit une part inférieure de 8,5 point par rapport à la proportion équivalente de celle de l'année dernière. Dans la mesure où le total des emplois dans les entreprises publiques est resté fixe, la baisse de la part des emplois industriels ne peut être expliquée que par la privatisation. Cette baisse correspond à une récession de 1 500 postes environ.

Ils absorbent la majorité des emplois salariés qualifiés, puisque 63,7% des cadres supérieurs et 55,6% cadres moyens y travaillent. Le niveau scolaire de la main-d'œuvre atteint 10 ans, et 29,0% ont fait des études supérieures. C'est encore dans ce secteur que l'âge moyen est le plus élevé (43 ans), résultat associé à une très forte stabilité des emplois (10,1 ans en moyenne). Le secteur public semble jouer un rôle crucial dans la reproduction des ménages puisque 63,7% de ces emplois sont occupés par des chefs de ménage.

**Les caractéristiques du secteur privé formel** présentent certains points communs avec celles des entreprises "modernes" (c'est à dire le secteur institutionnel des Sociétés et Quasi-Sociétés de la comptabilité nationale) que l'on peut constater dans les pays industrialisés. Le taux de salarisation atteint 86,4%. Mais elles s'en éloignent sensiblement dans de nombreux domaines. Si un tiers des effectifs sont employés dans des établissements de plus de 100 personnes, 19,5% travaillent dans des établissements de moins de 6 personnes.

Ce secteur absorbe 47,4% des effectifs industriels, et 55,5% des services aux entreprises (banques, assurances, conseil et expertise). 32,6% des postes sont des emplois commerciaux ou de services aux ménages. Ce résultat révèle une base industrielle qui se construit à Antananarivo, puisque sur une population active de 475 000 personnes, 151 000 personnes travaillent dans l'industrie, et 76 000 dans l'industrie moderne (privé et parapublic). Les caractéristiques de la main-d'œuvre dans ce secteur sont intermédiaires entre celles enregistrées dans le secteur public et celles du secteur informel.

**La zone franche**, qui fait partie du secteur privé formel, se caractérise par la jeunesse de sa main-d'œuvre, son niveau scolaire, légèrement supérieur à celui du secteur privé formel dans son ensemble, et la place des femmes (74,3%). Ce dernier résultat peut s'expliquer par le fait que 85,9% des emplois s'exercent dans la branche confection. Enfin, les entreprises sont en majeure partie de grande taille, puisque 95,7% d'entre elles ont plus de 50 salariés.

**La main-d'œuvre du secteur informel**, enfin, se concentre dans des établissements de petite taille exerçant dans des conditions d'activité précaires. 89,5% des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, et 55,7% sont des auto-emplois. Ceci se traduit par le taux de salarisation le plus faible de l'ensemble des secteurs institutionnels, 27,2%. Ce taux descend même à 14,2% si l'on exclut du secteur informel les emplois domestiques. La précarité des établissements se mesure par le fait que 28,3% seulement des emplois s'exercent dans de véritables établissements, tandis que 39% s'exercent sur la voie publique et 21,9% dans les domiciles.

Les activités de circulation constituent l'espace de prédilection de l'emploi informel. On le trouve dans le commerce (31,7% des emplois) tandis que 26,6% des actifs du secteur informel travaillent dans les branches de «*services aux ménages*». **Le secteur informel joue un rôle fondamental dans la satisfaction des besoins des ménages.** 96,3% des emplois agricoles, 77,2% des emplois de services aux ménages, 74,1% des emplois commerciaux sont issus du secteur informel.

Mais il compte aussi 27,3% d'emplois industriels (dont 10,0% sont dans la confection et la broderie), soit une proportion légèrement plus faible que la moyenne des autres secteurs institutionnels. Le secteur informel absorbe 48,2% des emplois industriels, ce qui montre le poids de ce dernier dans le tissu industriel de la capitale.

La main-d'œuvre y est jeune (26,8% a moins de 25 ans), mais peu qualifiée. Le niveau d'étude moyen dépasse à peine l'école primaire (niveau d'étude moyen 6,4 ans), tandis que seulement 4,3% des informels ont fait des études supérieures. De plus, c'est le secteur le plus féminisé après la zone franche (six femmes sur dix y sont employées), et celui qui concentre la main-d'œuvre secondaire du ménage (hors chef de ménage) (61,6%), tout particulièrement les membres n'appartenant pas au noyau nucléaire de la famille.

**Tableau 6**  
**Structure des emplois par secteur institutionnel**

SECTEUR INSTITUTIONNEL	Effectifs (1000)	Répartition (%)	Age moyen (années)	Proportion de femmes (%)	Proportion de migrants (%)	Années d'études réussies (années)	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	44	9,3	43,9	35,3	44,7	10,8	10,8
Entreprises publiques	18	3,8	40,4	24,1	29,1	10,5	8,5

Entreprises privées formelles (hors Zone Franche)	106	22,3	33,5	36,6	27,5	9,0	5,2
Zone franche	32	6,7	28,1	74,3	21,4	8,3	2,4
Entreprises privées informelles	266	56,0	34,6	50,8	25,5	6,4	6,6
Entreprises associatives	9	1,9	36,8	44,1	33,2	9,0	5,9
<b>Total</b>	<b>475</b>	<b>100</b>	<b>35,0</b>	<b>46,6</b>	<b>27,8</b>	<b>7,7</b>	<b>6,5</b>

BRANCHE	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services aux ménages	Autres services	Total
<b>SECTEUR INSTITUTIONNEL</b>						
Administration publique	0,3	2,9	0,0	1,2	95,6	100
Entreprises publiques	2,5	23,9	4,6	11,6	57,4	100
Entreprises privées formelles	0,8	51,6	20,4	14,9	12,3	100
Entreprises privées informelles	9,2	27,3	31,7	26,6	5,2	100
Entreprises associatives	2,2	11,3	4,8	15,0	66,7	100
<b>Total</b>	<b>5,6</b>	<b>31,7</b>	<b>23,9</b>	<b>19,3</b>	<b>19,5</b>	<b>100</b>

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Branches : l'industrie comprend les industries manufacturières et extractives, ainsi que le BTP. Le commerce comprend aussi les hôtels, restaurants. Les services aux ménages comprennent les services de réparation, les activités de récréation, touristiques, et les services domestiques. Les autres services comprennent les services aux collectivités, les services aux entreprises, les banques et services financiers, télécommunication et transport.

Contrairement à une idée reçue, qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'administration publique que la proportion de migrants est la plus forte, près de quatre fonctionnaires sur dix n'étant pas natif de la capitale. Ce résultat tend à prouver l'importance du «drainage des élites scolaires» dans le processus de migration vers la capitale, compatible avec l'origine essentiellement urbaine des migrants constatée dans la première partie.

### Dynamique des emplois sur longue période.

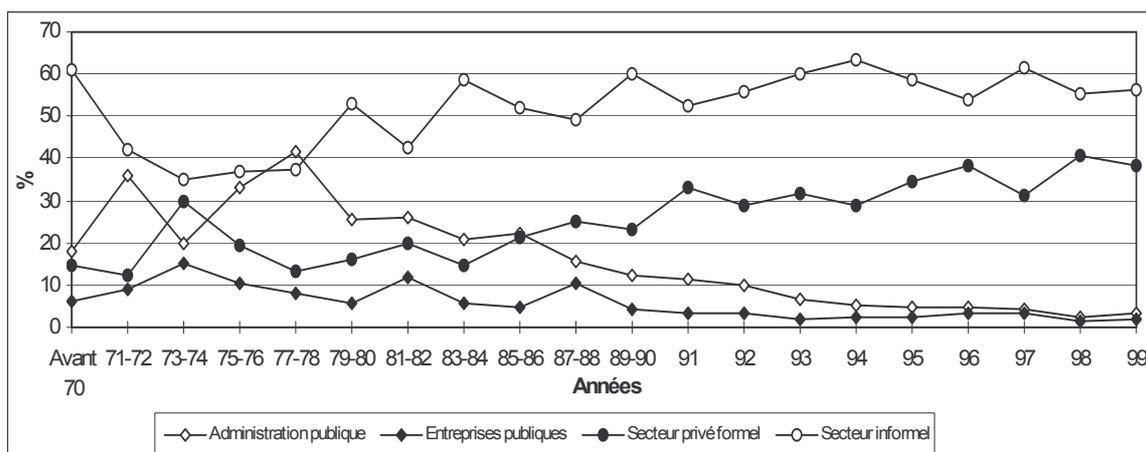
La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché du travail de la capitale malgache.

En premier lieu, **le temps moyen passé dans l'emploi actuel par les actifs d'Antananarivo est de 6,4 ans.** Mais la situation des différents secteurs institutionnels est contrastée. C'est dans le secteur public que la longévité est maximum (10,1 ans), et dans le secteur privé formel que la rotation dans l'emploi est la plus élevée (4,6 ans). Il semble que la rotation des emplois dans la zone franche est particulièrement forte, puisque l'ancienneté de ces emplois est de 2,4 ans. Ce résultat doit cependant être analysé avec prudence dans la mesure où la création de la zone franche est récente (1990).

Mais si la stabilité des emplois publics est un mode de gestion généralisé dans ce secteur, tel n'est pas le cas dans le secteur informel, où coexistent des emplois très anciens avec des emplois récemment créés. Ainsi, 49,8% des informels exercent leur emploi actuel depuis moins de 3 ans, alors que seulement 30,2% des employés publics sont dans ce cas. Il faut y voir l'impact direct d'une conjoncture économique déprimée.

### **Graphique 6**

## Dynamique de la création brute d'emplois par secteur institutionnel



**Source :** Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Mode de lecture : en 1998/99, 55,9% des emplois encore existant aujourd'hui ont été créés dans le secteur informel.

Le déclenchement et l'aggravation de la récession depuis 1981 se traduit par une contribution croissante du secteur informel à la création brute d'emplois. Ainsi **en 1998/99, 55,9% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, tandis que le secteur public n'y contribuait que pour 4,6%.**

Alors que sur la période allant de 1975 à 1980, le secteur public prédomine dans la création brute d'emplois, la montée du secteur informel est nette à partir de 1981. Depuis cette date, la contribution du secteur public n'a cessé de se contracter au profit du secteur informel. Notons parallèlement la part également croissante du secteur privé formel qui atteint 40,9% en 1998.

Finalement, la répartition actuelle de la main-d'œuvre est le résultat de cette accumulation de flux, marquée par un effet de substitution entre emplois public et emplois privés.

### La pluri-activité.

Souvent mise en avant, la pluri-activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu, et compenser leur chute en période de récession. **Sur 475 000 actifs occupés à Antananarivo, 40 000 déclarent exercer une activité secondaire** au cours de la semaine de référence, ce qui porte **le taux de pluri-activité à 8,4%**. En fait, plus de 63 000 actifs occupés ont exercé un autre travail, en dehors de leur emploi principal, et 9 000 personnes déclarent même trois emplois, au cours de l'année écoulée.

Les emplois secondaires ont un profil sensiblement différent des emplois principaux. Le secteur primaire (agriculture, élevage) tout à fait marginal pour l'activité principale (5,5%), voit sa part (22,3%) prendre une importance comparable à celle de l'industrie (23,6%) ou des services aux ménages (23,4%) dans les emplois secondaires. On voit ainsi apparaître l'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine des ménages malgaches, qui représente un complément de revenu, monétaire ou en nature. Malgré cela, le secteur primaire voit son rôle diminuer dans les activités annexes, si une comparaison est faite avec les précédentes. L'industrie, lui ravit la place de premier pourvoyeur

d'emploi secondaire. Ce secteur tient un rôle de leader tant dans l'activité principale que dans l'activité secondaire en nombre de postes pourvus.

En second lieu, **ces emplois secondaires s'exercent presque exclusivement dans le secteur informel** qui en accueille 90,1% à lui seul. Ce sont pour 73,5% des emplois non salariaux. Si l'on prend en compte les emplois secondaires, la part du secteur informel dans l'emploi total passe de 56% à 58,5%.

## **V.- REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE**

Les revenus perçus et les conditions de travail constituent de bons indicateurs de la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels. Or en la matière, tout oppose le secteur formel (administration, entreprises publiques, privées formelles et associatives) au secteur informel.

### **Les revenus du travail dans l'emploi principal**

Dans **le secteur public**, où l'ancienneté moyenne des salariés est la plus élevée, les revenus sont également supérieurs. Le revenu moyen mensuel est plus important dans les entreprises publiques que dans l'administration : 534 000 Fmg contre 395 000 Fmg.

Dans **les entreprises privées formelles**, l'ancienneté est beaucoup plus faible. Le revenu moyen mensuel atteint 277 000 Fmg, tandis que le revenu médian est de 194 000 Fmg par mois. C'est dans le secteur privé formel que la charge de travail est la plus lourde, avec plus de 47 heures hebdomadaires. Bien qu'ils travaillent encore plus longtemps, les salariés des entreprises franches gagnent moins que leurs homologues, puisque leur rémunération se monte à 202 000 Fmg. Il convient cependant de préciser que leur ancienneté est aussi largement plus faible (2,6 ans contre 5,2 ans), que la main-d'œuvre y est beaucoup plus féminisée (75% contre 32%). De plus, la proportion de cadres est très inférieure dans la zone franche (4,2% contre 9,6%).

Enfin, **le secteur privé informel**, qui concentre 56,0% des emplois, a une position très particulière. L'ancienneté des actifs y est plus faible que dans le secteur public, mais plus élevée que celle du secteur privé formel et le revenu moyen bas, bien que supérieur de 31% au salaire minimum en vigueur : soit 182 000 Fmg par mois pour 42 heures de travail hebdomadaire. De plus, plus de trois emplois informels sur quatre sont permanents. Ce résultat montre clairement que le secteur informel n'est pas caractérisé par des emplois occasionnels qui génèrent des revenus d'appoint.

**Tableau 7**  
**Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel**

SECTEUR INSTITUTIONNEL	TOUS ACTIFS				TRAVAILLEURS DEPENDANTS		
	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenus mensuels (1 000 Fmg)			Avec bulletins de paie (%)	Avec contrat (%)	Travailleurs permanents (%)
		moyen	médian	horaire			
Administration publique	39,9	395	338	2,31	91,8	83,8	99,1
Entreprises publiques	43,1	534	338	2,88	95,2	90,9	97,5

<b>Entreprises privées formelles</b>	47,1	277	194	1,37	66,6	58,2	96,2
- dont zones franches	50,2	202	182	0,93	87,1	75,0	98,5
<b>Entreprises privées informelles</b>	42,4	182	102	0,99	3,1	5,2	78,1
<b>Entreprises associatives</b>	41,5	244	157	1,37	36,4	39,3	93,5
<b>Total</b>	43,5	244	160	1,30	50,0	45,7	90,6

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Les travailleurs dépendants sont les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

Ces écarts s'expliquent, en partie, par les différences de structures d'emplois entre les secteurs d'activité. Dans le public, 32% des actifs sont des cadres (moyens ou supérieurs) alors que, dans le secteur informel, plus de la moitié des actifs travaille à leur propre compte sans diriger de salarié. On est donc conduit, pour permettre les comparaisons, à combiner catégories sociales et secteurs d'activité (public, privé, formel ou informel ; voir tableau 8).

A secteur institutionnel donné, la hiérarchie salariale est toujours respectée, des cadres supérieurs aux manœuvres. Cependant, l'existence d'une forte composante non salariale sur le marché du travail vient brouiller les cartes de cette hiérarchie. En particulier, les travailleurs à leur propre compte, qui représentent 31% des emplois, obtiennent des revenus d'activité très hétérogènes.

Ce sont bien sûr **les cadres et les patrons** qui gagnent le plus : 710 000 Fmg en moyenne dans le secteur public, 777 000 Fmg dans le secteur privé formel et 574 000 Fmg dans le secteur informel. L'avantage en faveur des cadres du privé s'explique par l'existence de catégories minoritaires très privilégiées en matière de salaire. Cet avantage se réduit lorsqu'on retient le revenu médian. Il n'est plus que de 514 000 Fmg pour le privé comme pour les cadres du secteur public, alors qu'il n'atteint que 338 000 Fmg dans le secteur informel.

Viennent ensuite les **employés et ouvriers**, dont les revenus sont très nettement inférieurs, pour des horaires moyens relativement lourds. L'écart est également très net entre les secteurs formel et informel pour les employés, ouvriers. Leur revenu moyen est inférieur de 39% dans l'informel par rapport à leurs homologues du privé formel et de 54% par rapport aux employés et ouvriers du secteur public. Mais ce sont aussi ces employés et ouvriers du secteur public qui enregistrent une des plus fortes anciennetés (seulement dépassée par les cadres du public), avec une durée moyenne dans l'emploi supérieure à 12 ans.

**Tableau 8**  
**Caractéristiques de l'emploi principal**  
**par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle**

	Effectif (en milliers)	Répartition (%)	Ancienneté (années)	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenu mensuel	
					moyen	médian
(1 000 Fmg)						
<b>Secteur public</b>						
- Cadres	20	4,2	14,6	38,1	710	514
- Employés, ouvriers	34	7,2	12,2	41,6	331	325
- Manœuvres et autres	8	1,6	10,5	44,9	188	200
<b>Secteur privé formel</b>						
- Cadres, patrons	18	3,8	7,9	43,4	777	514
- Employés, ouvriers	89	18,8	4,8	47,9	252	194

- Manœuvres et autres	40	8,4	4,2	46,0,	100	100
<b>Secteur informel</b>						
- Patrons, cadres	16	3,4	9,2	45,8	574	338
- Travailleurs à leur compte	148	31,2	8,3	41,4	211	129
- Employés, ouvriers	24	5,1	4,0	42,3	153	129
- Manœuvres et autres	78	16,3	3,9	43,5	54	25
<b>Total</b>	<b>475</b>	<b>100</b>	<b>6,9</b>	<b>43,5</b>	<b>244</b>	<b>160</b>

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Par rapport au tableau précédent, le secteur public regroupe l'administration et les entreprises publiques, et le secteur privé formel les entreprises privées formelles et associatives.

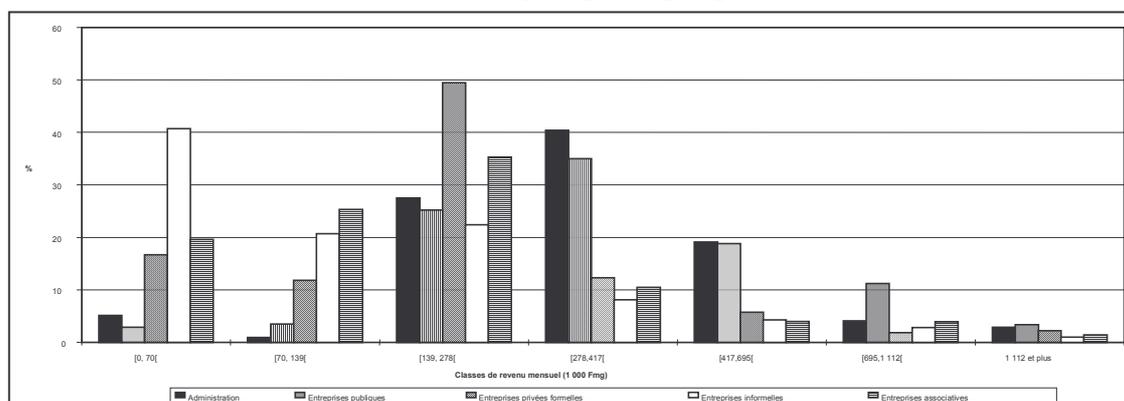
Chez les **manœuvres, les apprentis et les aides familiaux**, la situation est tout aussi contrastée, l'écart des revenus moyens étant également en défaveur de l'informel. Ceci s'explique en partie par la plus forte proportion d'aides familiaux non rémunérés.

Enfin, les **travailleurs à compte propre** du secteur informel bénéficient en moyenne de revenus relativement faibles : 211 000 Fmg par mois, soit 16% de moins que les employés et ouvriers du secteur privé formel et 36% de moins que ceux du secteur public. 22% des travailleurs à compte propre gagnent moins de la moitié du salaire minimum, soit 70 000 Fmg par mois, et seulement 5% plus de 695 000 Fmg, soit plus de 4 fois le salaire minimum.

L'analyse de la dispersion des revenus montre une forte superposition des distributions par secteur institutionnel. Ce résultat remet en question la thèse selon laquelle les salaires du secteur formel seraient systématiquement supérieurs aux revenus enregistrés dans le secteur informel.

**Au total, 43% des actifs occupés perçoivent moins de 139 000 Fmg par mois, un montant qui correspond au salaire minimum des catégories les moins qualifiés, en vigueur au premier trimestre 1999. Mais ils sont plus de 60% dans le secteur informel. Le secteur public se différencie des autres secteurs par la quasi inexistence de salaire inférieur au salaire minimum, et une forte concentration dans les tranches de revenus comprises entre 1 et 4 fois le salaire minimum. Ainsi, plus d'un quart des fonctionnaires gagne entre 139 000 et 278 000 Fmg, et près de neuf sur dix entre 139 000 et 695 000 Fmg. 69% des travailleurs du secteur privé formel sont dans ce cas, et seulement 36% des membres du secteur informel.**

**Graphique 7**  
**Distribution des revenus de l'emploi principal par secteur institutionnel**



**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

## Horaires de travail et sous-emploi.

Pour **l'ensemble de la population active**, la durée du travail a une distribution très étalée : 22% travaillent moins de 35 heures et 30% plus de 48 heures. Les horaires "normaux" (35 à 48 heures), qui sont dominants pour les salariés du secteur public, sont très minoritaires chez les travailleurs du secteur informel.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du *sous-emploi visible*. Ainsi, l'ensemble de ceux qui travaillent moins de 35 heures à leur corps défendant représente 59 000 personnes, soit **12,3% des actifs occupés, et constitue donc un sous-emploi massif**. C'est dans les entreprises associatives et le secteur informel que le sous-emploi visible est le plus élevé, les taux atteignant respectivement 18% et 16%. Par contre, les entreprises publiques et le secteur privé formel sont relativement épargnés. Le taux de sous emploi a évolué à 2% et 5% dans ces secteurs.

Encore convient-il de préciser que le sous-emploi visible ne constitue qu'une modalité à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut-elle aussi être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible. On qualifie cette forme de sous-emploi de "*sous-emploi invisible*".

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le sous-emploi invisible. Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum. On peut alors estimer **le taux de sous-emploi invisible à 46,3% de la main-d'œuvre**. Encore une fois, c'est dans le secteur informel que cette manifestation du désajustement entre offre et demande de travail est la plus criante, avec près de trois personnes sur cinq en situation de sous-emploi invisible.

Si maintenant on agrège les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible et sous-emploi invisible) pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, on obtient un **taux de sous-emploi global de la main-d'œuvre de 56,0%**, soit 283 000 personnes sur 505 000 actifs. **Le sous-emploi du facteur travail apparaît donc comme le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie malgache.**

### Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants.

Comme le montre le tableau 7, l'emploi permanent est la règle dans le secteur public. Il est moins fréquent dans le secteur privé, et notamment le secteur informel. Cependant, l'emploi permanent reste largement majoritaire même dans ce secteur (78%), malgré la présence de catégories de main-d'œuvre qu'on aurait pu juger plus "occasionnelle" (aides familiaux, apprentis).

Les types de **relations de travail** sont également très diversifiés selon les secteurs : plus de 83% sont détenteurs de contrats de travail dans l'administration et les entreprises publiques (pour l'essentiel à durée indéterminée) et plus de 92% sont détenteurs de bulletin de paye, contre respectivement 58% et 67% dans le secteur privé formel. Dans le secteur privé informel, la contractualisation est exceptionnelle : 5% de travailleurs dépendants ont un contrat et 3% un bulletin de paye.

Si l'on prend en compte les **prestations sociales** (tableau 9), les écarts entre les différents statuts sont encore mis en relief. En fait, **les prestations sociales sont plus fréquentes dans les catégories de main-d'œuvre les mieux rémunérées. Elles viennent donc accentuer les différences de qualité des emplois.**

Ce sont les salariés du secteur public qui bénéficient de la meilleure couverture sociale, avec en haut de l'échelle les cadres publics. 80% d'entre eux jouissent de la sécurité sociale et des congés payés. Ce sont aussi eux qui cumulent indemnités diverses (logement, transport, etc.) et avantages en nature.

Globalement, les incitations au travail hors salaire sont peu répandues à Madagascar. La participation aux bénéfices des salariés n'a pas encore cours, même dans le secteur privé, et les différents types de primes sont rares. Seuls les cadres du secteur privé formel ont droit, de façon significative, à des primes de fin d'année, dans une proportion atteignant 32%.

Les employés, ouvriers et manœuvres des secteurs formels sont nettement mieux lotis que leurs collègues de l'informel. Dans l'ensemble, il faut noter l'absence presque totale de prestations en faveur de la main-d'œuvre du secteur informel. De plus, comme les indépendants constituent la majorité des actifs dans l'informel, ceci accroît encore l'écart entre les deux secteurs.

Enfin, **le taux de syndicalisation** moyen est très faible dans la population active : 3,7% pour l'ensemble des actifs occupés et 6,4% pour les seuls salariés. Les syndicats sont plus répandus dans les entreprises publiques, près d'un salarié sur quatre y étant affilié. C'est dans l'encadrement des entreprises publiques et parapubliques que les syndicats jouent le rôle le plus important, avec plus de 32% de syndiqués, alors que le taux de syndicalisation ne dépasse pas les 22% chez les autres catégories de salariés.

En revanche, les syndicats ne font pas recette chez les salariés de l'administration ou des entreprises privées formelles, puisque à peine 10% des premiers et 7% des seconds sont adhérents. Malgré l'important turn-over, le taux de syndicalisation dans les entreprises franches atteint n'est que de 9%, alors que l'affiliation à un syndicat doit permettre de se protéger contre un licenciement abusif. Enfin, les syndicats sont inexistantes dans le secteur informel.

Il est donc peu probable que la présence syndicale joue un rôle conséquent sur les conditions d'activité de la main-d'œuvre et la flexibilité du marché du travail, sauf sur des segments très localisés et minoritaires.

**Tableau 9**  
**Taux de bénéficiaires de prestations par secteur institutionnel en 1999**  
(pour les travailleurs dépendants)

%	Sécurité sociale	Service médical	Congés payés	Participation aux bénéfices	Primes de fin d'année	Autres primes	Indemnités diverses	Avantage en nature
<b>Secteur public</b>								
- Cadres	74,8	54,0	75,3	1,6	18,4	6,8	37,5	14,5
- Employés, ouvriers	78,2	59,7	79,9	1,4	18,6	7,3	26,0	11,3
- Manœuvres et autres	70,5	58,7	71,5	0,5	21,7	1,6	15,0	2,3
<b>Secteur privé formel</b>								
- Cadres	64,7	54,8	65,1	3,9	32,0	8,1	14,8	13,9
- Employés, ouvriers	51,4	49,1	56,3	2,4	28,1	9,9	5,2	7,5

- Manœuvres et autres	22,8	22,6	20,0	0,6	11,0	3,4	0,8	7,9
<b>Secteur informel</b>								
- Employés, ouvriers	0,4	5,0	7,5	1,6	3,5	1,9	0,6	3,3
- Manœuvres et autres	0,8	7,3	3,5	0,0	3,7	4,4	0,4	7,2
<b>Total</b>	<b>36,5</b>	<b>33,6</b>	<b>39,1</b>	<b>1,4</b>	<b>16,1</b>	<b>6,3</b>	<b>8,2</b>	<b>8,2</b>

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Les travailleurs dépendants sont les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

## VI.- INSERTION DES MENAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Dans les chapitres précédents, nous avons traité les données portant sur le marché du travail en considérant les individus comme unité d'analyse de base. Or, il est clair qu'un certain nombre de décisions individuelles (décisions de poursuivre des études, de se porter sur le marché du travail, choix du secteur d'activité, etc.) sont prises, au moins en partie, à l'échelle des ménages. L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier le mode d'insertion des ménages, pris comme entité spécifique, sur le marché du travail.

### Elaboration d'une typologie de ménages.

Au vu des objectifs de l'enquête, nous avons d'abord élaboré une typologie de ménages. **Nous distinguerons quatre classes de ménages, suivant le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage :**

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel;
- les ménages dont le chef est soit inactif soit chômeur.

Cette typologie fonctionnelle ne se fonde pas directement sur le montant des revenus perçus, mais sur l'origine sectorielle de ces revenus. Il s'agit donc d'une typologie opérationnelle pour la conduite de la politique économique, notamment en matière de distribution des revenus et de création d'emplois. On trouve dans le tableau 10 la répartition des ménages par catégorie dans l'échantillon de l'enquête emploi 1999.

**Tableau 10**  
**Distribution des différentes catégories de ménages**

%	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Répartition des ménages	16,9	22,2	43,6	17,3	100
Répartition de la population (de 10 ans et plus)	19,2	20,5	42,5	17,8	100

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. La répartition des ménages correspond à la répartition des emplois pour les seuls chefs de ménage. La répartition de la population de 10 ans et plus classe les individus suivant les mêmes critères de situation sur le marché du travail.

Les deux classes de ménages les plus nombreuses, sont celle dont le chef est employé dans le secteur privé formel (que nous qualifierons de "*ménages formels*") et celle dont le chef est employé dans le secteur informel (que nous qualifierons de "*ménages informels*"). Elles réunissent à elles deux les deux tiers des ménages.

Si cette typologie présente l'avantage majeur de la simplicité, reste à en démontrer la pertinence. Les chapitres précédents ont montré que le secteur institutionnel était un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. Constatée à l'échelle de l'ensemble des individus, cette propriété se vérifie sur la sous-population des chefs de ménages. En particulier, on retrouve la hiérarchie de qualité des emplois suivant le secteur institutionnel,

organisée autour de deux pôles qui s'opposent fortement : les emplois publics et les emplois informels.

C'est dans le secteur public que se concentrent les emplois les plus qualifiés, les mieux protégés (stabilité, contrat, prestations sociales) et les mieux rémunérés. A l'autre extrémité, les emplois informels apparaissent comme l'image en négatif du cliché précédent. Le secteur privé formel procure à ses membres des emplois proches de ceux du secteur public. Quant aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs, leur premier point commun, c'est d'être dépourvu d'emploi.

Ces différents modes d'insertion sur le marché du travail se traduisent par des différences sensibles des caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages. Ainsi, les chefs informels, chômeurs ou inactifs, montrent une plus grande "fragilité", avec une très forte proportion de femmes, et un niveau scolaire beaucoup plus faible.

Si les chefs de ménage ont en moyenne 45 ans, cette moyenne cache une forte hétérogénéité entre les différentes classes. Les chefs privés formels sont plus jeunes contrairement à ceux de la catégorie inactifs/chômeurs. Dans cette catégorie inactifs/chômeurs, les premiers sont beaucoup plus âgés et les seconds plus jeunes que les autres. Ces différences d'âge entre chefs inactifs et chômeurs sont révélatrices de l'existence de deux sous-ensembles de ménages que nous avons dû agréger pour des raisons de taille d'échantillon. Finalement, cette dernière classe de ménages doit plutôt être considérée comme un résidu, qui tire son unité de l'absence de revenu du chef de ménage. Malgré tout, ce problème est limité par le fait que le taux de chômage des chefs de ménages est très faible, et que par conséquent l'immense majorité d'entre eux est inactive.

**Tableau 11**  
**Principales caractéristiques des chefs de ménage par type de ménages**

	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>					
Proportion de femmes (%)	12,6	12,4	20,1	38,8	20,3
âge moyen (années)	45,4	39,7	42,3	58,7	45,1
Nombre moyen d'années d'études (années)	10,4	8,8	6,6	7,4	7,9
<b>Caractéristiques des emplois</b>					
Proportion de cadres (%)	35,3	14,4	0,2	0	9,2
Proportion d'actifs ayant un contrat (%)	88,2	57,0	2,8	0	29,2
<b>Revenus mensuels (1000Fmg)</b>					
Revenu dans l'emploi principal	478	387	283	0	291

**Source :** Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

La forte polarisation des chefs de ménages en fonction du secteur institutionnel de l'emploi ne suffit pas à valider une typologie portant sur les ménages plutôt que sur les individus. L'extrême diversité des sources d'emplois et de revenus pourrait venir brouiller la carte des types de ménages dans leur mode d'insertion sur le marché du travail. Nous allons montrer qu'en fait, le secteur institutionnel de l'emploi principal du chef de ménage est un indicateur des types d'emplois occupés par les autres membres du ménage, marque d'une certaine forme de "reproduction" sociale.

En premier lieu, **les membres secondaires des ménages réussissent d'autant mieux à s'insérer sur le marché du travail que le chef de ménage est dans une position favorable.** Bénéficiant globalement d'un niveau d'éducation plus élevé, la main-d'œuvre familiale des "*ménages publics*" a 6 fois plus de chance d'entrer dans le secteur public, et gagne en moyenne 2 fois plus que celle issue des "*ménages informels*". Sans chercher à développer ici une interprétation détaillée des mécanismes à l'œuvre, on peut mentionner comme facteurs explicatifs, l'importance du contexte familial dans l'acquisition des connaissances, de longue date mise en évidence par les sociologues, ainsi que le poids des relations personnelles dans l'obtention d'un emploi sur le marché du travail.

**Tableau 12**  
**Principales caractéristiques des membres secondaires par type de ménages**

	Types de ménages				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
<b>Caractéristiques des membres secondaires</b>					
Nombre d'années d'études des conjoints	9,1	7,9	6,6	5,9	7,3
Nombre d'années d'études des enfants de +15ans	9,4	8,1	7,0	9,2	8,2
Taux d'activité des membres secondaires (%)	38,3	47,2	50,6	55,0	48,2
Taux de chômage des membres secondaires (%)	9,6	9,9	6,4	11,7	8,7
Taux de salarisation des membres secondaires (%)	66,0	61,5	40,6	66,2	53,7
Revenu moyen des membres secondaires (1000Fmg)	238	198	117	208	170
<b>Répartition de la main-d'œuvre secondaire (%)</b>					
Secteur public	21,0	5,9	3,7	9,6	8,0
Secteur privé formel	29,9	40,6	28,7	41,6	33,7
Secteur informel	49,1	53,5	67,6	48,8	58,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Les membres secondaires du ménage sont tous ceux qui ne sont pas chef de ménage.

Il faut cependant se garder d'une vision trop mécaniste de la réussite professionnelle, comme l'atteste par exemple la constance des taux de chômage des membres secondaires par type de ménages.

Enfin, **la typologie proposée permet de discriminer le revenu total des ménages, aussi bien en ce qui concerne son niveau que son origine. Or ces deux dimensions constituent des facteurs déterminants des modes de consommation.**

Une fois additionnées toutes les sources de revenus d'activité (emplois du chef de ménage et des membres secondaires), la hiérarchie des montants de revenus mensuels moyens s'égrène logiquement de 800 000 Fmg pour les "*ménages publics*" à 297 000 Fmg pour les "*ménages chômeurs/inactifs*". Lorsqu'on tient compte de la taille différentielle des ménages, les revenus sont plus élevés dans les "*ménages formels*" (privés et publics), qu'on la mesure en nombre total d'individus ou en nombre d'unités de consommation.

**Tableau 13**  
**Revenus d'activité des ménages par unité de consommation**

en milliers de Fmg par mois	Types de ménages				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
Revenu total moyen du ménage	800	631	447	297	522
Taille moyenne du ménage	5,2	4,8	5,0	4,5	4,9
Revenu moyen par tête	153	131	89	66	106
Revenu moyen par unité de consommation	182	163	111	74	129

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres.

De plus, le classement par secteur institutionnel révèle une très forte homogénéité des sources de revenu des ménages. plus de 80% du revenu total des "ménages formels" (resp. "informels") provient du secteur formel (resp. informel). Seul les "ménages inactifs/chômeurs" montrent une plus grande diversité dans l'origine de leurs revenus, 16% étant tirés du secteur public, et le reste, à parité, des secteurs informel et formel privés.

Au niveau agrégé, il est intéressant de noter que **22,1% du revenu total des ménages de l'agglomération d'Antananarivo a été distribué par le secteur public**, alors qu'il ne compte que pour 13% des emplois. Ce chiffre démontre l'importance de l'impact potentiel sur la demande finale, de mesures affectant la masse salariale du secteur public.

**Tableau 14**  
**Origine du revenu d'activité des ménages par type de ménages**

% ORIGINE DU REVENU	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur Inactif	
Secteur public	70,5	4,4	2,9	16,2	22,1
Secteur privé formel	16,8	77,8	14,1	45,2	35,0
Secteur informel	12,7	17,8	83,0	38,6	42,9
<b>Total</b>	100	100	100	100	100

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Mode de lecture : 70,5% du revenu des ménages dont le chef travaille dans le secteur public provient du secteur public.

## **VII.- CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT PAR TYPE DE MENAGES**

Les caractéristiques de l'habitat comme éléments de patrimoine des ménages montrent la précarité des conditions de vie de la population de la capitale. Si deux ménages sur trois sont raccordés au réseau électrique, moins de 5% l'utilisent comme source de combustible, lui préférant le charbon, meilleur marché. De plus, ils ne sont que 16% à bénéficier de l'eau courante et moins de 10% à disposer d'aisance privative avec chasse d'eau.

Par ailleurs, le taux d'équipement des ménages est faible : moins de 10% possèdent une voiture, 10% un réfrigérateur, 13% une chaîne hi-fi, seulement 6% le téléphone et moins de 2% un ordinateur. Les seuls biens d'équipements qui connaissent une diffusion assez large sont les téléviseurs, présents dans 51% des foyers.

### **Les conditions d'habitation discriminent les catégories de ménages.**

La comparaison des conditions d'habitation suivant la typologie de ménages présentée au chapitre précédent est une occasion d'en tester la validité. Le test est positif, dans la mesure où des différences significatives apparaissent. Les quatre classes de ménages se regroupent autour de deux pôles, les "ménages publics", "privés formels" et "inactifs/chômeurs" d'une part, et les "ménages informels" de l'autre, les premiers étant les mieux pourvus en éléments de confort du logement. Plus précisément, **l'opposition entre "ménages publics" et "ménages informels" est très marquée.**

L'accès à un certain nombre de services publics de base comme l'électricité et l'eau courante à l'intérieur du logement différencie fortement les catégories de ménages. Par exemple, alors que 87% des "ménages publics" utilisent l'électricité comme principal mode d'éclairage, cette proportion tombe à 55% chez les "ménages informels". En ce qui concerne l'adduction d'eau, et les équipements dérivés (chasse d'eau privative), les premiers sont

proportionnellement quatre fois plus nombreux que les seconds à en bénéficier; même si en termes absolus, la part de bénéficiaires restent faible, puisque près de 30% des ménages "publics" sont raccordés.

Ces résultats tendent à prouver l'existence d'une véritable différenciation sociale des ménages, qui dépasse la simple hétérogénéité des niveaux de rémunération individuelle. En effet, l'existence de différences significatives de revenus du travail à un moment donné n'est pas a priori incompatible avec de faibles écarts des niveaux de "revenu permanent". D'une part, si les salaires enregistrés dans le secteur moderne sont régis par la législation du travail, tel n'est pas le cas dans le secteur informel, où les revenus du travail sont excessivement variables. D'autre part, la mobilité professionnelle au cours du cycle de vie, notamment entre secteurs formel et informel, pourrait venir brouiller le profil du revenu individuel inter-temporel. Enfin, le ménage, pouvant présenter plusieurs personnes sur le marché du travail et dont le revenu est d'origine composite, est une autre source de compensation des inégalités individuelles. En fait, tous ces facteurs ne suffisent pas à égaliser les "revenus permanents", et sans doute encore moins les patrimoines, entre les quatre classes de ménages.

Par contre, le type de logement ne semble pas différencier les catégories de ménages. En effet, près de huit ménages sur dix occupent des pièces, quel que soit le statut de leur chef. En moyenne le nombre de pièces occupées n'est que de 2,3 (salle d'eau et cuisine comprises).

**Tableau 15**  
**Principaux éléments de confort de l'habitat discriminant les catégories de ménages**

%	Type de ménages				
	Public	Privé Formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
<b>ELEMENTS DISCRIMINANTS</b>					
Murs en dur (ciment, pierre, etc.)	77,3	63,0	53,2	71,3	62,6
Accès à l'électricité	86,9	73,2	54,7	77,1	68,2
Eau avec robinet intérieur	28,1	16,1	7,9	26,0	16,3
Aisance avec chasse d'eau individuelle	17,1	9,9	10,8	14,6	9,5
<b>ELEMENTS PEU DISCRIMINANTS</b>					
Type de logement : pièce	67,7	77,6	81,4	63,0	75,6
Combustibles utilisés : charbon	74,6	79,6	76,9	68,4	75,5

Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO..

**Tableau 16**  
**Principaux éléments d'équipement discriminant les catégories de ménages**

%	Types de ménages				
	Public	Privé Formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
<b>ELEMENTS DISCRIMINANTS</b>					
Poste téléviseur	75,3	57,4	39,3	48,7	50,9
Cuisinière à gaz ou électrique	32,8	15,6	6,4	21,5	13,9
Téléphone	9,2	6,8	4,4	6,4	6,1
Maison à louer (en dehors de la maison d'habitation)	7,7	4,3	6,2	12,3	7,2
<b>ELEMENT PEU DISCRIMINANT</b>					
Voiture	10,7	10,3	9,4	7,5	9,4
Ordinateur	2,8	2,7	1,2	1,0	1,7

Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

### Un accès à la propriété limité.

Si plus de 46% des ménages sont propriétaires de leur logement, **seulement 32,5% détiennent un titre foncier**. Cette proportion monte à 60% chez les "*ménages inactifs/chômeurs*". En moyenne, plus âgés, ces chefs de ménages jouissent plus souvent d'un titre foncier. La location est le mode dominant d'occupation de l'habitation, avec 33% des ménages. Globalement, les modalités d'accès au logement varient un peu en fonction du type de ménage. Les "*ménages publics*" sont les plus nombreux à être logés par l'employeur, même s'ils sont peu nombreux à bénéficier de cet avantage : 7%. Enfin, près de 17% des ménages sont logés par la famille ou des amis, cette situation marque à la fois de précarité et de solidarité étant plus fréquente chez les "*ménages informels*".

**Tableau 17**  
**Mode d'occupation des logements par catégorie de ménages**

%	Types de ménages				Total
	Public	Privé Formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Propriété avec titre foncier	32,5	24,2	29,4	49,9	32,5
Propriété sans titre foncier	12,7	13,5	15,3	10,2	13,6
Location	32,1	41,1	34,3	21,9	33,0
Logé par la famille ou des amis	15,4	18,8	19,5	10,8	17,0
Logé par l'employeur	7,2	2,4	1,3	7,1	3,8
Autre mode d'occupation	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

## **VIII.- TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES**

L'enquête emploi 1999 permet d'aller au-delà de l'identification de la structure actuelle du marché du travail, aussi bien dans un sens rétrospectif que prospectif. En particulier, elle donne des éléments pour quantifier les caractéristiques de la **mobilité sociale inter-générationnelle**, ainsi que le **degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emplois désirés**. Nous ne ferons qu'effleurer ici ces deux thématiques, qui feront l'objet de publications ultérieures plus détaillées, exploitant de façon plus exhaustive les potentialités de l'enquête.

### **La mobilité sociale entre générations.**

La question de la mobilité entre générations se situe au cœur de la problématique économique et sociale, puisque c'est à travers elle que l'on peut juger de l'efficacité réelle d'un des principes fondateurs des sociétés modernes : celui de l'égalité des chances et de la méritocratie. Malheureusement, cette question, qui fait l'objet d'une abondante littérature dans les pays développés, est fort peu documentée dans les pays en développement, où l'analyse des problèmes de court terme prime trop largement.

En interrogeant sur leur père l'ensemble des individus de 15 ans et plus présents dans l'enquête emploi 1999, nous disposons d'éléments de réponse à cette question de la dynamique sociale. Nous aborderons ici cette question en traitant de deux points principaux : l'éducation et l'emploi.

#### *La mobilité scolaire*

Dans le chapitre 1, nous avons mis en évidence la très forte montée des taux d'éducation au cours du temps (voir graphique 2). Le tableau 18 confirme l'extraordinaire

effort consenti aussi bien par les ménages que par les autorités en matière de scolarisation, en élargissant le diagnostic précédant sur une plus longue période, puisque certains pères sont nés à la fin du siècle dernier. Ainsi, **les habitants de la capitale jouissent en moyenne de près de 2 ans et demi d'éducation supplémentaire que leur père.** Ce résultat concerne aussi bien les fils que les filles, qui sont dotées d'un bagage scolaire bien supérieur à celui de leur père.

Ce processus est d'autant plus important qu'on se déplace vers les générations les plus jeunes. Ainsi, si l'on exclut la classe d'âge 15-29 ans, dont une partie fréquente encore l'école, l'écart le plus fort est enregistré pour les 30-44 ans, qui ont fait plus de 3 ans et demi d'études de plus que leur père, et va en décroissant jusqu'à ceux âgés de 60 ans et plus, où l'écart n'est plus que de plus d'un an.

**Tableau 18**

**Nombre moyen d'années d'études du père et de ses enfants selon la génération et le sexe**

Age des enfants	Père	Fils	Père	Fille	Père	Enfant
15-29 ans	6,5	8,0	6,3	7,9	6,4	7,9
30-44 ans	5,1	9,0	5,0	8,2	5,0	8,6
45-59 ans	4,5	8,4	4,4	7,0	4,4	7,7
60 ans et plus	4,0	6,9	3,5	4,6	3,7	5,8
Total	5,6	8,3	5,4	7,6	5,5	7,9

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Le nombre d'années d'étude correspond au nombre d'années théoriques nécessaires pour atteindre la dernière classe fréquentée.

Non seulement le niveau scolaire moyen a monté, mais cette amélioration est générale. En effet, plus de 67% des tananariens sont plus éduqués que leur père. Ce chiffre atteint même 74% pour les plus de 24 ans (pour lesquels la scolarisation est terminée), dont 78% chez les hommes et 69% pour les femmes.

De plus, **l'élévation du niveau scolaire a profité avant tout à ceux dont le patrimoine scolaire familial était le plus faible, réduisant par-là les inégalités en matière d'éducation.** Ainsi, les personnes dont le père n'a pas fréquenté l'école ont atteint presque en moyenne la fin du cycle primaire, soit 4,4 années de plus que leur géniteur. Par contre la différence n'est plus que d'une année pour ceux dont le père a atteint le cycle secondaire, et seulement un sur deux a été au moins aussi loin que leur père.

Ce phénomène de mobilité scolaire ascendante est encore plus marqué chez les migrants que chez les natifs. Ceci renvoie à deux séries de facteurs. D'une part, le niveau scolaire des parents de migrants est en moyenne peu élevé que celui de leurs homologues de la capitale. D'autre part, une partie des migrants sont justement venus à Antananarivo pour poursuivre des études qu'il n'aurait pas été possible d'entreprendre dans leur lieu de résidence antérieur, faute d'infrastructure ou encore prendre des postes d'encadrement plus nombreux en ville.

Cependant, si les inégalités d'accès à l'école se sont sensiblement réduites, elles restent encore très prononcées. En effet, les personnes dont le père n'a pas été à l'école ou n'a suivi que le cycle primaire ont environ cinq fois moins de chance d'atteindre l'université que si leur père avait fréquenté un collège ou un lycée. Cette probabilité est même dix fois plus faible lorsqu'on les compare à ceux dont le père a été à l'université. Alors que les premiers ont effectué un cursus scolaire de 5 années réussies, ces derniers atteignent presque douze ans, soit l'équivalent du baccalauréat.

**Tableau 19**  
**Table de mobilité scolaire**

Père	Enfant					Au - autant que leur père	Nbre d'années en plus
	Pas d'école	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total		
Pas d'école	16,4	58,6	21,1	3,9	100	100	4,4
Primaire	2,8	45,2	48,0	4,0	100	86,6	3,1
Secondaire	0,5	11,6	68,5	19,4	100	51,8	1,2
Universitaire	0,0	2,3	56,6	41,1	100	5,8	-4,1
<b>Total</b>	2,6	33,7	53,4	10,3	100	67,8	2,3

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. la colonne " au - moins autant que leur père " correspond au % de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'année d'études supérieur ou égal à celui de leur père. L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimée car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité.

### *La mobilité professionnelle*

L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à la suivante. Elle se fonde sur l'analyse des tables de mobilité sociale. Mais celle-ci est rendue particulièrement complexe dans les pays en développement de par la présence massive d'une main-d'œuvre non salariée très hétérogène. Ce problème se pose avec beaucoup moins d'acuité dans les pays développés, où la hiérarchie sociale recoupe largement la hiérarchie salariale, la composante non salariale y étant très minoritaire (on parle de " *sociétés salariales* ").

Si l'on compare le type de branches dans lesquelles exercent les actifs occupés d'aujourd'hui avec celles où travaillait leur père, on observe une déformation importante de la structure productive, de l'agriculture au profit de l'industrie et accessoirement des activités commerciales. Alors que 27% des pères étaient agriculteurs, ils ne sont plus que 5,5% chez leurs enfants. A l'inverse, la proportion d'emplois industriels a presque triplé, de 13,4% chez les pères à 32% chez leurs enfants. La dynamique migratoire a bien sûr accentué ce phénomène.

Evidemment, **il existe une certaine propension des enfants à exercer dans la même branche que leur père, mais le processus de rétention est globalement assez faible**. Ils ne sont que 38% dans ce cas. Encore ce chiffre est-il surestimé dans la mesure où nous ne distinguons que quatre branches (agriculture, industrie, commerce, service), sans tenir compte des changements possibles à l'intérieur de chacun des quatre secteurs agrégés. Ainsi, un fils de fonctionnaire qui est devenu réparateur de voiture sera classé comme " immobile ". Il semble d'ailleurs que la fluidité ait tendance à s'accroître légèrement, le taux " d'immobilité " croissant avec l'âge.

Un enfant de commerçant a un peu plus de chance de rester commerçant que ceux dont le père était un agriculteur, mais près de 97% des premiers travaillent en dehors du commerce. Ce phénomène est encore plus marqué chez les enfants d'agriculteurs, qui ont une propension trois fois plus forte que les autres à être employé dans le secteur primaire, mais qui ne sont que 12% dans ce cas de figure. Ce résultat tend à prouver qu'il n'existe pas encore à Madagascar une " culture professionnelle " très prononcée qui amènerait les familles à se spécialiser dans certaines branches, et où les enfants jouiraient d'avantages comparatifs pour occuper les emplois qui y sont créés.

**Tableau 20**  
**Table de mobilité intergénérationnelle suivant la branche d'activité**

Branche du père	Branche d'activité				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
Agriculture	12,0	25,3	2,4	60,3	100
Industrie	3,6	46,7	4,6	45,1	100
Commerce	3,4	25,3	3,1	68,2	100
Service	2,8	33,7	5,6	57,9	100
<b>Total</b>	5,5	32,2	4,3	58,0	100

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Le tableau porte sur les actifs occupés de plus de 15 ans dont on connaît la branche d'activité du père (lorsque que la personne avait elle-même 15 ans), soit 389 000 personnes.

**C'est en fait à un autre niveau que les mécanismes de la reproduction sont à l'œuvre : celui de la catégorie socioprofessionnelle ou du secteur institutionnel.** Ainsi, 31% des fils de cadres (supérieurs ou moyens) de plus de 30 ans <sup>(1)</sup> sont eux-mêmes des cadres, mais la probabilité pour qu'un fils d'ouvrier ou d'employé non qualifié devienne cadre n'est que de 6,5%. A contrario, plus d'un tiers des fils de manœuvre le sont restés, mais seulement 14% des fils de cadres le sont devenus.

De la même manière, environ un enfant de fonctionnaire sur cinq est aussi fonctionnaire, tandis que seulement 10,5% de ceux dont le père travaillait dans le secteur privé ont intégré l'administration. De plus, 21% des fonctionnaires (dont on connaît l'emploi du père) sont issus d'une famille de fonctionnaire.

**Tableau 21**  
**Table de mobilité inter-générationnelle suivant la catégorie socioprofessionnelle (CSP)**

CSP du père	CSP				Total
	Cadre	Employé, ouvrier qualifié	Salarié non qualifié	Non salarié	
Cadre	32,2	25,7	11,7	30,4	100
Employé, ouvrier qualifié	14,7	31,5	18,0	35,8	100
Salarié non qualifié	5,4	20,0	33,3	41,3	100
Non salarié	6,0	14,3	19,9	59,8	100
<b>Total</b>	9,4	19,9	22,9	47,8	100

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Le tableau porte sur les actifs occupés de plus de 15 ans dont on connaît la CSP du père (lorsque que la personne avait elle-même 15 ans), soit 389 000 personnes.

Tout ceci montre qu'il existe des effets d'hystérésis tendant à reproduire les **inégalités sociales**, qui ne transitent que partiellement par la transmission du patrimoine scolaire au sein de la famille. Si l'investissement scolaire constitue un facteur central de la réussite sociale et professionnelle, d'autres éléments beaucoup moins justiciable de l'égalité des chances (accès à l'information, capital social et économique) viennent pervertir la logique méritocratique.

En conclusion et comme toujours en matière de mobilité sociale, les résultats sont ambigus. D'une part, **la société malgache donne l'opportunité d'une mobilité sociale ascendante aux plus défavorisés**, l'école jouant un rôle central dans ce processus. Mais parallèlement, **tous ne sont pas à armes égales pour acquérir une position sociale valorisante**. Ceux qui sont issus de familles dotées d'un fort capital économique, culturel ou social bénéficient d'une rente de situation qui n'est que très partiellement corrigée par l'effort individuel consenti par les plus dynamiques, que ce soit à l'école ou en dehors.

<sup>1</sup> ) Nous avons retenu la limite de 30 ans de façon à ce que les actifs occupés ait un âge suffisant pour occuper des postes de responsabilité. Les taux de reproduction sont moins élevés mais restent importants chez les femmes et les plus jeunes.

Seule la comparaison dans le temps permettra de savoir si, en termes relatifs, la mobilité sociale a tendance à s'accroître ou au contraire à se figer.

Les résultats obtenus ici sont d'autant plus brouillés du fait de l'existence structurelle d'une importante composante de la population active exerçant des activités non salariales, dont il est difficile d'apprécier la "valeur sociale", et que l'on mêle effet conjoncturel et effet de cycle de vie. En effet, il conviendrait de contrôler les résultats de la mobilité professionnelle au cours de la vie active, et comparer la position des parents et celle des enfants au même âge.

En second lieu, la dynamique de crise du marché du travail depuis le milieu des années 80, caractérisée par le blocage du processus de salarisation (gel des recrutements dans la fonction publique, faiblesse des embauches dans le secteur privé formel), tend à rejeter une part de plus en plus importante des jeunes entrants sur le marché du travail dans le secteur informel, où seule une petite minorité réussit à obtenir une position sociale plus valorisante que celle de son père.

### **Le type d'emplois désirés par les jeunes générations.**

Le degré de satisfaction des actifs occupés à l'emploi qu'ils exercent ou le type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail mérite une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations. Nous centrerons nos analyses sur les jeunes de 15 à 24 ans, dans la mesure où cette génération constitue le gros bataillon de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des toutes prochaines années.

L'agglomération d'Antananarivo compte 248 000 jeunes de 15 ans à 24 ans, dont 125 000 sont inactifs, 106 500 exercent un emploi et 16 500 sont au chômage. Ils sont donc particulièrement vulnérables au chômage, puisque leur taux de chômage atteint 13,3%.

Chez ceux qui ont un emploi, 48,2% se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et n'en rechercheront pas d'autre dans un avenir proche. Mais, en contrepartie 51,8% désirent obtenir un nouvel emploi, soit pour la grande majorité en changeant d'entreprise (44,4%), soit par des mécanismes de promotion interne, au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

**Le fort niveau d'insatisfaction à l'emploi exercé décroît avec l'âge**, puisqu'il passe de 52% chez les jeunes à 14% dans la tranche d'âge 45-59 ans et 3% pour ceux qui ont 60 ans ou plus. Ces variations seraient encore plus marquées si l'on tenait compte du chômage, qui lui aussi est une fonction décroissante de l'âge. Ce phénomène doit être interprété comme la conjonction de deux facteurs. D'une part, il faut y voir l'effet "normal" du cycle de vie, où l'expérience professionnelle et l'ancienneté dans l'emploi doivent permettre aux jeunes d'accéder à des emplois de meilleure qualité. Mais d'autre part, on ne peut exclure le fait que la conjoncture déprimée du marché du travail bloque l'accession des jeunes à des emplois correspondant à leur qualification.

Evidemment, le taux de satisfaction des jeunes à leur emploi actuel dépend directement du type de poste qu'ils occupent, du secteur d'activité et des gratifications qu'il procure. **Ce sont les jeunes du secteur informel qui sont les plus nombreux en terme de proportion à rechercher un autre emploi. La majorité d'entre eux (51,5%) veut changer d'entreprise.** Par contre, les jeunes employés de l'administration publique souhaitent le contraire. 57,7% des jeunes de cette catégorie désirent garder leur emploi actuel, tandis que 32,9% autres souhaitent plutôt un changement de poste à travers une promotion. Ainsi, face au processus de désengagement de l'Etat du secteur productif, et surtout du spectre de la compression de personnel qui peut en découler, pour les jeunes de l'administration publique leur premier souci c'est de conserver l'emploi actuel. Le souci pour la promotion est pour l'instant relégué au second plan, et peu nombreux sont ceux qui manifestent une volonté de changer d'entreprise. Ce qui veut dire que rares sont les jeunes de l'administration publique qui s'approprient déjà à l'éventualité d'un licenciement.

**Le niveau d'insatisfaction dépend aussi des rémunérations perçues.** Ainsi, les jeunes, qui ne veulent pas changer d'emploi, touchent en moyenne 202 000 Fmg par mois, alors que ceux qui souhaitent exercer dans une autre entreprise ne gagnent que 117 000 Fmg. Ceux qui réclament une promotion, sans doute beaucoup plus attachés à leur entreprise, perçoivent 119 000 Fmg.

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, on note un désajustement très élevé entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui n'a créé que 6,3% de postes au cours de l'année écoulée, attire encore 27% des souhaits des jeunes. Parallèlement, le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois en 1998 avec 54,2%, n'attire que 23,5% de ces derniers.

L'analyse en termes de catégories socioprofessionnelles confirme "l'irréalisme" des jeunes. Près de 24% se voient cadres, contre seulement 5,3% de postes offerts par le marché, et 30,4% ouvriers ou employés qualifiés qui ne représentent que 18,5% des opportunités d'emplois. Les emplois de manœuvres ou de travailleurs non salariés (qu'ils soient à leur propre compte ou aides familiaux), que les jeunes semblent boudier, puisque seulement 27% les appellent de leurs vœux, constituent pourtant 57% des emplois ouverts en 1998.

Il faut cependant souligner que **les espoirs des jeunes tananariviens sont bien plus réalistes que leurs homologues de la capitale camerounaise Yaoundé.** Ainsi en 1993, ces derniers étaient 55% à vouloir intégrer le secteur public, alors qu'il n'avait créé que 3% des emplois l'année précédente. On peut penser que cette meilleure adéquation entre objectif et réalité est un facteur d'espoir qui réduit les tensions sur le marché du travail dans la capitale malgache. Cette absence de prise de conscience des jeunes camerounais de la dynamique de moyen terme des offres d'emplois et leurs ambitions déconnectées des opportunités existantes ont pesé sans doute sur le taux de chômage qui dépassait 24% en 1993.

Malgré tout, ces résultats montrent que **les nouvelles générations vont au devant de sévères désillusions**, qui, si elles ne sont pas corrigées, sont **porteuses de tensions sociales** majeures. Ces ajustements doivent prendre deux directions. D'une part, il convient de faire comprendre aux jeunes que le salariat n'est pas l'horizon indépassable d'une trajectoire professionnelle réussie, et que le lien entre formation universitaire et emploi public est

définitivement révolu. De ce point de vue l'école devrait les préparer à envisager l'éventualité de se mettre à leur compte, en orientant plus le cursus vers la formation professionnelle, afin qu'ils puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.

D'autre part, **il est nécessaire de remettre en question le mode actuel de gestion des emplois formels, plus particulièrement dans le secteur public**, dont les jeunes sont injustement exclus par la politique indifférenciée de gel des embauches. Un mode plus équitable de partage de ce type d'emplois doit être promu, en favorisant par exemple les départs volontaires ou les retraites anticipées au profit des jeunes générations plus diplômées et motivées.

**Tableau 22**  
**Emploi désiré par les jeunes et création d'emploi : le rêve impossible**

	Secteur institutionnel					Catégorie socioprofessionnelle							
	Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	Total	Cadre sup	Cadre moy	Ouv.qual	Ouv.non qual	Manoeuv	Patron	Autre non sal.	Total
Emplois désirés par les jeunes	20,1	6,9	49,5	23,5	100	14,8	9,5	30,5	12,7	8,9	5,6	18,0	100
Emplois créés en 1998	4,1	2,2	39,5	54,2	100	1,9	3,4	18,5	17,1	24,4	1,9	32,8	100

**Source** : Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Les " jeunes " sont les personnes âgées de 15 à 24 ans qui désirent s'insérer sur le marché du travail ou changer d'emploi.

## **IX.- DYNAMIQUE DU MARCHE DU TRAVAIL ENTRE 1998 ET 1999**

En un an, **la population** des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo est passée de **1 105 000 personnes à 1 152 000 personnes, soit un taux de croissance annuelle de 4,3%**. Cette croissance s'explique par un phénomène de densification de l'habitat urbain, dans la mesure où les limites géographiques de l'agglomération n'ont pas changé entre les deux années.

Le même mouvement affecte Antananarivo Renivohitra, dont la population que l'on estimait à 858 000 personnes en 1998, est aujourd'hui de 876 000. La croissance démographique de la capitale administrative est nettement inférieure à celle de sa périphérie (resp. 2,1% et 11,7%). Ce qui n'est pas le cas dans la plupart des grandes villes d'Afrique sub-saharienne, où **l'essentiel du croît démographique provient de l'accroissement naturel interne à la ville**, alors que le solde migratoire n'en constitue qu'une très faible partie.

### **La dynamique de l'activité entre 1998 et 1999.**

Entre 1998 et 1999, la population potentiellement active (individus âgés de 10 ans et plus), s'est accrue de 44 500 personnes, en passant de 829 000 à 873 500, soit un taux de croissance de 5,4%. Dans le même temps, la population active a légèrement baissé, au rythme de -0,2%, de 506 000 à 505 000 personnes. On observe donc **une baisse du taux d'activité, de 61,0% à 57,8%**.

En dehors des effets dus aux changements dans la structure par âge de la population, cette régression est en partie due à **la baisse des taux d'activité des plus jeunes moins de 20 ans et ceux des vieux hommes de 60 ans et plus**. En effet, on comptait 8,0% d'actifs de 10 à 14 ans et 40,6% de 15 à 19 ans en 1998. Ils ne sont plus que respectivement 5,1% et 35,4% cette année. Ce recul de la mise au travail des enfants est plus marqué pour les jeunes filles de 15 à 19 ans, dont les taux d'activité reculent de près de 6,4 points, mais de seulement 3,7 points pour les garçons. Ce fait est d'autant plus positif qu'il s'accompagne d'une augmentation des taux de scolarisation pour ces groupes d'âge. Si seulement près de 88% des enfants de 10 à 14 ans et 51% de 15 à 19 ans sont encore à l'école en 1998, ils sont respectivement de 91% et 54% cette année. On note aussi une forte baisse (8,4 points) du taux d'activité des femmes de 60 ans et plus.

Parallèlement à cela, **la part des travailleurs découragés parmi les inactifs a fortement crû entre 1998 et 1999**. Ils étaient 79 000 l'année dernière et sont 126 000 cette année, soit respectivement 24,5% et 34,2% des inactifs. La proportion des travailleurs découragés parmi tous les actifs, a donc atteint son plus haut niveau depuis 1995.

**Tableau 23**  
**Evolution des taux d'activité par âge entre 1998 et 1999**

	Population pot. active	Population active	Taux d'activité	Travailleurs découragés	
				Nombre	% des inactifs
1995	698 000	443 000	63,5	73 000	29,6
1996	741 000	466 000	62,9	62 000	22,7
1997	762 000	483 000	63,4	77 000	27,7
1998	829 000	506 000	61,0	79 000	24,5
1999	873 500	505 000	57,8	126 000	34,2
<b>Evolution</b>	+5,4%	-0,2%	-3,2 pts	+47 000	+9,7pts

**Sources** : Enquête 1-2-3 1995, phase 1, Enquête emploi 1996, Enquête emploi 1997, Enquête emploi 1998, Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Pop. pot.active : population potentiellement active, soit l'ensemble des personnes de 10 ans et plus. Travailleurs découragés : l'ensemble des inactifs qui considèrent qu'ils n'y a pas d'emplois sur le marché du travail, ou qu'il n'y en a pas pour leur qualification, ou encore qu'ils ne savent pas comment effectuer les démarches nécessaires pour en obtenir un.

### **Dynamique du chômage entre 1998 et 1999.**

Le nombre de chômeurs est resté fixe à 29 700 en une année. Comme le nombre d'actifs occupés n'a pratiquement pas changé non plus, il s'en suit **une stabilisation du taux de chômage. Cet indicateur est évalué au même niveau aussi bien en 1998 qu'en 1999**. Le taux de chômage s'est stabilisé pour l'ensemble de la population active, mais cette stabilisation est accompagnée d'une récession du taux de chômage féminin (qui a régressé de 5,8% à 5,1%) et un accroissement du même indicateur chez les hommes (ce taux a augmenté de 6,0% à 6,5%).

La durée du chômage passe de 22 à 20 mois, et ce pour toutes les catégories de chômeurs. La part du chômage de longue durée reste majoritaire (65,5% en 1999) et en augmentation (60,3% l'année dernière). Ce sont les chômeurs les moins diplômés qui rencontrent le plus de difficulté à sortir du chômage, et voient de ce fait la part du chômage de longue durée s'accroître le plus vite. En fait cette année, les taux de chômage ont eu tendance à s'homogénéiser, le niveau de qualification n'ayant pratiquement plus d'influence sur le chômage.

Enfin, il faut noter que les prétentions salariales des chômeurs restent très raisonnables. Le salaire de réservation, désignant le minimum que le chômeur accepte à l'embauche, est resté fixe en termes réels. Il a augmenté de 6,4%, soit dans la même

proportion que l'inflation de mars 98 à mars 99, les mois de référence des deux enquêtes consécutives en matière de revenu.

**Tableau 24**  
**Dynamique du chômage entre 1998 et 1999**

Niveau scolaire	Nombre de chômeurs			Taux de chômage (%)		Chômage de longue durée (%)		Salaire de réservation (1 000 Fmg par mois)	
	1998	1999	Evolution	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Primaire ou moins	9 500	8 500	-10,5%	4,7	4,3	54,2	67,8	140	146
Secondaire cycle 1	10 300	13 500	31,1%	7,0	8,9	60,7	62,0	173	176
Secondaire cycle 2	6 200	5 300	-14,5%	6,2	5,2	71,1	71,2	219	325
Université	3 700	2 400	-35,1%	6,5	4,5	57,0	62,7	420	497
<b>Total</b>	<b>29 700</b>	<b>29 700</b>	<b>0,0%</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>60,3</b>	<b>65,5</b>	<b>203</b>	<b>216</b>

Sources : Enquête emploi 1998, Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

**Dynamique des emplois entre 1998 et 1999.**

Entre 1998 et 1999 la population active occupée de la capitale est passée de 476 000 à 475 000 personnes. Elle a donc régressé de 0,2% en un an. Le taux d'emploi, défini comme la proportion d'actifs occupés dans la population potentiellement active, a régressé de trois points en passant de 57,4% à 54,4%.

L'analyse de l'évolution de l'emploi selon le secteur institutionnel montre que l'emploi a pour la plupart des cas soit régressé (cas de l'administration publique, et du secteur privé formel hors zone franche, le secteur informel) soit stagné comme c'est le cas des entreprises publiques, ou du secteur associatif. **Seules les entreprises franches ont connu une expansion de l'emploi**, avec une croissance annuelle de 23%. C'est grâce à ces entreprises d'ailleurs que le secteur privé formel voit le nombre de ses actifs occupés augmenter de 3%. La stabilisation de l'emploi total peut être interprétée de deux façons. D'une part, elle témoigne la lente décolonisation du marché du travail entamée depuis l'année dernière, ce qui peut aller de pair avec une amélioration du bien être des ménages, l'emploi informel étant surtout attendu comme générateur de revenu d'appoint. D'autre part, et ce qui constitue un point négatif, c'est que le secteur privé formel attendu pour prendre le relais du secteur public peine à générer de l'emploi, le semblant de stagnation n'étant du qu'au dynamisme des entreprises franches qui plus que jamais constituent le seul créneau porteur en matière de création d'emploi.

**Tableau 25**  
**Evolution de la structure des emplois par secteur institutionnel entre 1998 et 1999**

SECTEUR INSTITUTIONNEL	Nombre d'emplois			Taux de salarisation		Ancienneté	
	1998	1999	Variation relative %	1998	1999	1998	1999
Administration publique	45	44	-2,2	100	100	10,8	10,8
Entreprises publiques	18	18	0,0	100	100	7,3	8,5
Entreprises privées formelles	134	138	3,0	83,3	86,4	5,1	4,5
- dont zones franches	26	32	23,1	98,7	98,7	2,4	2,4
Entreprises privées informelles	270	266	-1,5	28,0	27,2	6,2	6,6
Entreprises associatives	9	9	0,0	86,4	81,1	6,0	5,9
<b>Total</b>	<b>476</b>	<b>475</b>	<b>-0,2</b>	<b>54,1</b>	<b>54,8</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>

Sources : Enquête emploi 1998, Enquête emploi 1999, calculs MADIO.

**Dynamique des revenus du travail entre 1998 et 1999.**

Entre mars 1998 et mars 1999, on n'a enregistré qu'un relèvement de salaires dans la fonction publique. Ainsi, en janvier 1999, les salaires des fonctionnaires ont connu un ajustement à la hausse de 11,8% pour les catégories I à III et 9% pour les catégories IV à X. De l'autre côté, le SMIG dans le secteur privé est passé de 121 591 Fmg à 139 860 Fmg

(régime général, secteur non agricole, catégorie M1,1A) à compter du 1<sup>er</sup> Avril 1998. D'autre part, l'inflation était de 6,4% en mars 1999 (en glissement annuel), période de référence de l'enquête.

**Dans ces contextes, on a observé une légère baisse de rythme de croissance des revenus d'activité.** Entre 1998 et 1999, les revenus ont augmenté, en moyenne, de +13,5% en termes nominaux et 6,7% en terme réels. Alors que les taux équivalents étaient respectivement de 22,9% et 13,5% entre 1997 et 1998.

**A l'exception des entreprises publiques, tous les secteurs ont subi ce fléchissement du gain du pouvoir d'achat moyen des revenus du travail.** Par ailleurs, contrairement au rattrapage des bas salaires enregistré l'année dernière, les écarts de revenus se creusent à nouveau cette année. En effet, le revenu médian n'a crû que de +0,2% en terme réel, en passant de 150 000 Fmg à 160 000 Fmg. Ce qui pourrait être le résultat de l'impact sur les autres secteurs de la politique de décompression de la grille salariale des fonctionnaires appliquée l'année précédente.

Du côté de l'administration, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a augmenté de 8,5% en moyenne. **L'éventail de salaires en vigueur depuis l'année dernière a été pratiquement inchangé.** Ainsi, le salaire médian réel a crû de 8,4% au même rythme que le salaire moyen. La politique de décompression progressive de la grille de salaires dans la fonction publique n'a pas donné des résultats satisfaisants cette année.

C'est dans les entreprises publiques qu'on a trouvé les gains de pouvoir d'achat les plus élevés atteignant +15,4% en un an. Les employés de ce secteur ont rattrapé leur retard au cours de l'année dernière vis à vis de leurs homologues dans l'administration en bénéficiant les effets retardés de l'application de la nouvelle grille de salaires minimum dans le secteur public qui n'ont pas pu encore être capté au moment de l'enquête emploi version 1998. De plus, et à l'instar de la dynamique enregistrée dans la fonction publique pendant l'année dernière, une tendance à la dispersion de l'échelle salariale se voit aussi dans les entreprises publiques. Le salaire médian réel n'a augmenté que de +5,9%.

Dans le secteur privé formel, on a rencontré une contre performance par rapport aux résultats de l'année dernière. Cette fois-ci, les entreprises n'arrivent pas à suivre l'évolution des salaires dans le secteur public. **Les employés de ce secteur ont connu une stagnation, voire même une baisse de leur pouvoir d'achat.** En moyenne, leurs revenus réels sont en légère baisse de -0,1%. Mais ce chiffre cache de fortes disparités au sein du secteur. **En premier lieu, la dégradation du niveau de revenus a affecté surtout les cadres de la plus haute hiérarchie.** Tandis que, dans les couches inférieures, on a observé une nette amélioration. Ainsi, le revenu médian a gagné plus de +4,8% en un an. En deuxième lieu, dans les zones franches, les salaires réels ont crû, en moyenne de +2,1%.

Enfin, **les travailleurs du secteur informel ont pu tenir globalement leurs performances de l'année dernière.** La rémunération réelle mensuelle moyenne a augmenté de +12,5%. Ce phénomène prouve une fois encore la faculté d'adaptation des opérateurs dans ce secteur face à n'importe quelle situation et leurs avantages comparés à ceux des autres secteurs (fiscalité, flexibilité de la technique de production, flexibilité des prix).

Ainsi, globalement l'évolution des rémunérations du travail au cours de l'année écoulée se caractérise par deux phénomènes principaux. D'une part, **l'amélioration du**

**pouvoir d'achat des salaires et des revenus d'activité a accusé un ralentissement sur la période.** D'autre part, **les secteurs institutionnels se différencient toujours dans leur politique salariale.** Dans l'administration, la structure des revenus se maintient. Dans les entreprises publiques et le secteur informel, l'évolution des rémunérations réelles s'est faite en faveur des revenus les plus élevés, traduisant ainsi une croissance des inégalités de revenus. Par contre, dans le secteur privé formel, l'on assiste à un rattrapage des bas salaires.

**Tableau 26**

**Evolution des revenus du travail dans l'emploi principal 1998-1999**

	Revenus mensuels moyens				Revenus mensuels médians			
	1998 (1 000Fmg)	1999 (1 000Fmg)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)	1998 (1 000Fmg)	1999 (1 000Fmg)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)
<b>Administration Publique</b>	342	395	+15,5	+8,5	293	338	+15,4	+8,4
<b>Entreprise Publique</b>	435	534	+22,7	+15,4	300	338	+12,7	+5,9
<b>Secteur Privé formel</b>	262	277	+5,7	- 0,1	174	194	+11,5	+4,8
- dont zones franches	184	200	+8,7	+2,1	164	182	+11,0	+4,3
<b>Secteur Informel</b>	152	182	+19,7	+12,5	96	102	+6,2	- 0,1
<b>Secteur Social</b>	361	244	- 32,4	- 36,5	174	157	- 9,8	- 15,2
<b>Total</b>	215	244	+13,5	+6,7	150	160	+6,7	+0,2

**Sources** : Enquête emploi 1998, Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation à Antananarivo, ensemble malgache. Entre mars 1998 et mars 1999, l'IPC a cru de 6,4%.

**Dynamique du sous-emploi entre 1998 et 1999**

**En 1999, le sous-emploi global continue à régresser.** Mais à la différence de l'année précédente, la tendance est plutôt à la baisse pour les trois composantes. D'une part, le chômage se stabilise autour de 5,9% entre 1998 et 1999. Le sous-emploi visible a perdu - 3,4% en un an. L'enquête permet en fait de calculer deux indicateurs pour ce concept. Défini comme l'ensemble des personnes qui travaillent moins de 35 heures par semaine à cause de la conjoncture économique où des règles imposées par l'entreprise, son taux décroît de 15,7% à 12,3% entre 1998 à 1999. Si l'on retient ceux qui travaillent moins de 35 heures mais déclarent vouloir travailler plus, la régression atteint -3,0 points.

De même, l'évolution du sous-emploi invisible est clairement orientée à la baisse, traduisant la croissance réel des revenus du travail. Pour comparer les taux de sous-emploi invisible pour les trois années, il convient de définir une mesure homogène. Pour 1995, on considère qu'un actif occupé est en situation de sous-emploi invisible si sa rémunération horaire est inférieure au salaire minimum horaire en vigueur à l'époque, soit 368 Fmg. Pour les années suivantes, nous avons adopté comme revenu de référence, non pas le nouveau salaire minimum horaire, mais le niveau de salaire qui maintient constant le pouvoir d'achat du salaire minimum de 1995, soit 500, 531, 575 et 612 Fmg par heure ouvrée, en francs de février 1996 et 1997, de mars 1998 et 1999<sup>2</sup>.

En 1995, le taux de sous-emploi visible était de 48,4%. Il était descendu à 44,9% en 1996, 42,1% en 1997, puis à 38,9% en 1998. Cette année, il poursuit sa décreue pour atteindre 37,0% ; soit une baisse de -1,9 points en un an et plus de 11 points en quatre ans. Non seulement la proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi invisible s'est réduite, mais l'incidence du sous-emploi a aussi chuté. Si une politique économique s'était fixée pour but d'amener tous les bas revenus au niveau du revenu de référence (salaire minimum réel de 1995), il aurait fallu transférer 11 milliards de Fmg par mois, soit l'équivalent de 9,5% de

<sup>2</sup> ) La définition du sous-emploi invisible n'est pas la même que dans la partie V (ce qui explique les différences des estimations). Le revenu de référence était le salaire minimum horaire en 1998, tandis qu'il correspond ici à l'équivalent du salaire minimum horaire de 1995, en termes réels.

l'ensemble des revenus du travail en 1999. Pour le même objectif, le montant du transfert induit aurait été 11% en 1998, 13% en 1997, 17% en 1996 et 19% en 1995.

Finalement, **le taux de sous-emploi global**, qui cumule les trois formes de sous-emploi (visible, invisible et chômage), **a reculé de -11,3 points en quatre ans**. Il est passé de 59,5% de la population active en 1995 à 57,3% en 1996, 53,8% en 1997 et 52,2% en 1998 pour atteindre 48,2% en 1999.

**Tableau 27**  
**Evolution du sous-emploi entre 1995 et 1999**

%	Taux de chômage	Sous-emploi visible		Sous-emploi invisible		Sous-emploi global	
		Taux 1	Taux 2	Taux	Transfert	Taux	Transfert
<b>1995</b>	6,3	14,4	13,6	48,4	19,1	59,5	23,3
<b>1996</b>	6,8	15,4	12,4	44,9	17,0	57,3	21,5
<b>1997</b>	5,8	15,2	11,2	42,1	13,2	53,8	16,5
<b>1998</b>	5,9	15,7	12,1	38,9	11,4	52,2	14,1
<b>1999</b>	5,9	12,3	9,1	37,0	9,5	48,2	12,2
<b>Evolution 98/99</b> (en pts de %)	+0,0 pt	- 3,4 pts	- 3,0 pts	- 1,9 pts	- 1,9 pts	- 4,0 pts	- 1,9 pts

**Sources** : Enquêtes emploi 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 calculs MADIO. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation à Antananarivo, ensemble malgache. Taux 1 correspond au taux de sous-emploi visible, défini comme l'ensemble des actifs occupés exerçant moins de 35 heures contre leur gré, et Taux 2 à ceux qui travaillent moins de 35 heures mais voudraient travailler plus. Le calcul du sous-emploi global retient la première définition du sous-emploi visible. Transfert est le % de l'ensemble des revenus du travail nécessaire pour amener tous les bas revenus (au dessous du SMIG ou au chômage) au niveau du revenu de référence (le salaire minimum mensuel en 1995, et son équivalent en termes réel en 1996 1997 1998 et 1999).

### La dynamique des revenus des ménages entre 1998 et 1999

**Entre 1998 et 1999, le revenu d'activité nominal des ménages a crû de +8,3%, soit une augmentation de +1,8% en termes réels.** Ainsi, la hausse du revenu des ménages est légèrement inférieure à celle des rémunérations individuelles. En outre, le revenu par tête (resp. le revenu par unité de consommation) suivent une tendance similaire à la hausse : +9,3% (resp. 8,4%) en nominal et près de +2,7% (resp. +1,9%) en pouvoir d'achat. On constate ainsi un ralentissement de la croissance.

Ce sont les **«ménages publics»**, qui ont enregistré l'amélioration la plus importante, aussi bien en termes absolus (+166 000 Fmg d'une année à l'autre) qu'en termes relatifs (par rapport aux autres ménages). Leur revenu mensuel moyen s'accroît +27,1%, tandis que leur revenu par tête gagne celui des seconds gagne près de 18%. Derrière les «ménages publics», on trouve les «ménages chômeurs», dont le revenu s'élève de +18%. En revanche les «ménages privés formels» sont les plus mal lotis, avec une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de -1%, ce qui s'explique par la stagnation des salaires dans le secteur privé formel, contrairement à la hausse des salaires minimum dans le secteur public, observée en avril 1998.

**Tableau 28**  
**Evolution du revenu des ménages par secteur institutionnel entre 1998 et 1999**

Revenu mensuel moyen	Variations 1997-1998	Types de ménages				
		Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
<b>Chef de ménage</b> (emploi principal)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	26,8% +101 000 Fmg	+6,3% +23 000 Fmg	+19,9% +47 000 Fmg	0 0	+13,2% +34 000 Fmg
<b>Membres secondaires</b> (emploi principal)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+4,8% +11 000 Fmg	+11,2% +20 000 Fmg	+1,7% +2 000 Fmg	+8,9% +17 000 Fmg	+7,6% +12 000 Fmg
<b>Ménage</b> (revenu total)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+26,2% +166 000 Fmg	+5,5% +33 000 Fmg	+8,2% +34 000 Fmg	+17,9% +45 000 Fmg	+8,3% +40 000 Fmg
<b>Ménage</b> (revenu par tête)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+17,9% +23 000 Fmg	+6,5% +8 000 Fmg	+9,9% +8 000 Fmg	+11,9% +7 000 Fmg	+9,3% +9 000 Fmg

<b>Ménage</b>	- Evolution (%)	+16,7%	+6,5%	+8,8%	+12,1%	+8,4%
(revenu par unité de conso.)	- Supplément de revenu	+26 000 Fmg	+10 000 Fmg	+9 000 Fmg	+8 000 Fmg	+10 000 Fmg

**Sources** : Enquête emploi 1998, Enquête emploi 1999, calculs MADIO. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres. Le supplément de revenu correspond à la différence en Fmg du revenu mensuel perçu en 1998 et en 1999.

**Le marché du travail en chiffres :  
agglomération d'Antananarivo 1995-1999**

	1995	1996	1997	1998	1999	Evol. 95/99
<b>Situation socio-démographique</b>						
Population	932 000	977 000	1 028 000	1 106 000	1 152 000	+23,6%
Âge médian	21 ans	21 ans	21 ans	20 ans	21 ans	+1 an
Proportion de migrants	26,8%	24,9%	18,9%	21,3%	19,3%	-7,5 pts
Taux net de scolarisation primaire	82,4%	80,2%	87,6%	84,6%	90,0%	+7,6 pts
Taux net de scolarisation secondaire (1er cycle)	33,1%	28,1%	33,8%	26,4%	30,9%	-2,2 pts
Proportion de 10 ans et + qui déclarent parler français couramment	25,3%	27,0%	27,9%	27,2%	23,4%	-1,9 pt
Nombre de ménages	196 500	201 300	211 800	223 400	234 300	+19,2%
Taille moyenne des ménages	4,74	4,82	4,83	4,95	4,90	-0,05
Proportion de ménages dirigés par une femme	19,8%	20,1%	17,7	18,5%	20,0%	+0,2 pts
<b>Activité</b>						
Nombre d'actifs	443 000	466 000	483 000	506 000	505 200	+14,0%
Taux d'activité	63,5%	62,9%	63,4%	61,0%	57,8%	-5,7 pts
Taux d'activité des hommes	68,8%	67,9%	69,7%	65,6%	64,3%	-4,5 pts
Taux d'activité des femmes	58,5%	58,3%	57,5%	56,7%	51,8%	-6,7 pts
Taux d'activité des 10-14 ans	12,6%	10,0%	11,2	8,0%	5,5%	-7,1 pts
Nombre de travailleurs découragés	73 000	62 000	77 000	79 000	126 000	+72,6%
<b>Chômage</b>						
Nombre de chômeurs	28 000	32 000	28 000	30 000	30 000	+6,8%
Taux de chômage	6,3%	6,8%	5,8%	5,9%	5,9%	-0,4 pt
Taux de chômage des hommes	5,8%	7,2%	5,7%	6,0%	6,5%	+0,7 pts
Taux de chômage des femmes	6,8%	6,3%	6,0%	5,8%	5,1%	-1,7 pts
Proportion de primo-demandeurs	42,5%	47,0%	48,6%	56,7%	52,7%	+14,2 pts
Durée moyenne du chômage (mois)	29,8	19,6	18,9	22,1	20,5	-9,3 mois
Proportion de chômeurs de longue durée	64,3%	51,2%	59,5%	60,3%	65,5%	+1,2 pts
Salaire de réservation des chômeurs (1 000 Fmg)	97	126	152	203	216	+122,7%
<b>Emploi</b>						
Nombre d'actif occupés	415 000	434 000	455 000	476 000	475 000	+14,4%
Proportion d'emplois dans l'administration publique	11,6%	11,6%	9,7%	9,5%	9,3%	-2,3 pts
Proportion d'emplois dans les entreprises publiques	2,6%	2,7%	3,3%	3,8%	3,8%	+1,2 pts
Proportion d'emplois dans le secteur privé formel	26,7%	25,6%	26,1%	28,0%	29,1%	+2,4 pts
Proportion d'emplois dans le secteur informel	57,5%	58,8%	59,6%	56,8%	56,0%	-1,5 pts
Nombre d'emplois dans les entreprises franches	13 000	19 000	21 000	26 000	32 000	+146,1%
Nombre d'heures ouvrées par semaine	41,6	42,0	43,3	42,9	43,5	+1,9 heures
Taux de salarisation	54,2%	51,1%	52,6%	54,1%	54,8%	+0,6 pt
Taux de pluri-activité	9,2%	9,6%	12,7%	11,2%	8,4%	-0,8 pt
Revenu mensuel moyen dans l'emploi secondaire (1 000 Fmg)	54	93	78	93	155	+187,0%
<b>Revenus et sous-emploi (l'évolution des revenus est mesurée en pouvoir d'achat)</b>						
Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal	103	140	175	215	244	42,5%
Revenu mensuel médian dans l'emploi principal	65	100	120	150	160	48,1%
Revenu mensuel moyen dans l'administration	180	237	272	342	395	32,0%
Revenu mensuel moyen dans les entreprises publiques	209	259	372	435	534	53,7%
Revenu mensuel moyen dans le secteur privé formel	126	166	232	262	277	32,3%
- dont revenu mensuel moyen dans les entreprises franches	79	141	157	184	200	52,3%
Revenu mensuel moyen dans le secteur informel	69	105	125	152	182	58,7%
Taux de sous-emploi visible	14,4%	15,4%	15,2%	15,7%	12,3%	-2,1 pts
Taux de sous-emploi invisible	48,4%	44,9%	42,1%	38,9%	37,0%	-11,4 pts
Taux de sous-emploi global	59,5%	57,3%	53,8%	52,2%	48,2%	-11,3 pts